



HAL
open science

La culture, la communication, l'éducation et la science et la technique dans les stratégies de développement et Afrique au sud du Sahara : bilan et perspectives

Makhtar Diouf

► To cite this version:

Makhtar Diouf. La culture, la communication, l'éducation et la science et la technique dans les stratégies de développement et Afrique au sud du Sahara : bilan et perspectives. [Rapport de recherche] Centre national de l'entrepreneuriat(CNE); UNESCO. 1988, Grand programme I: Réflexions sur les problèmes mondiaux et études prospectives - 90 p. hal-02185186

HAL Id: hal-02185186

<https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-02185186>

Submitted on 16 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

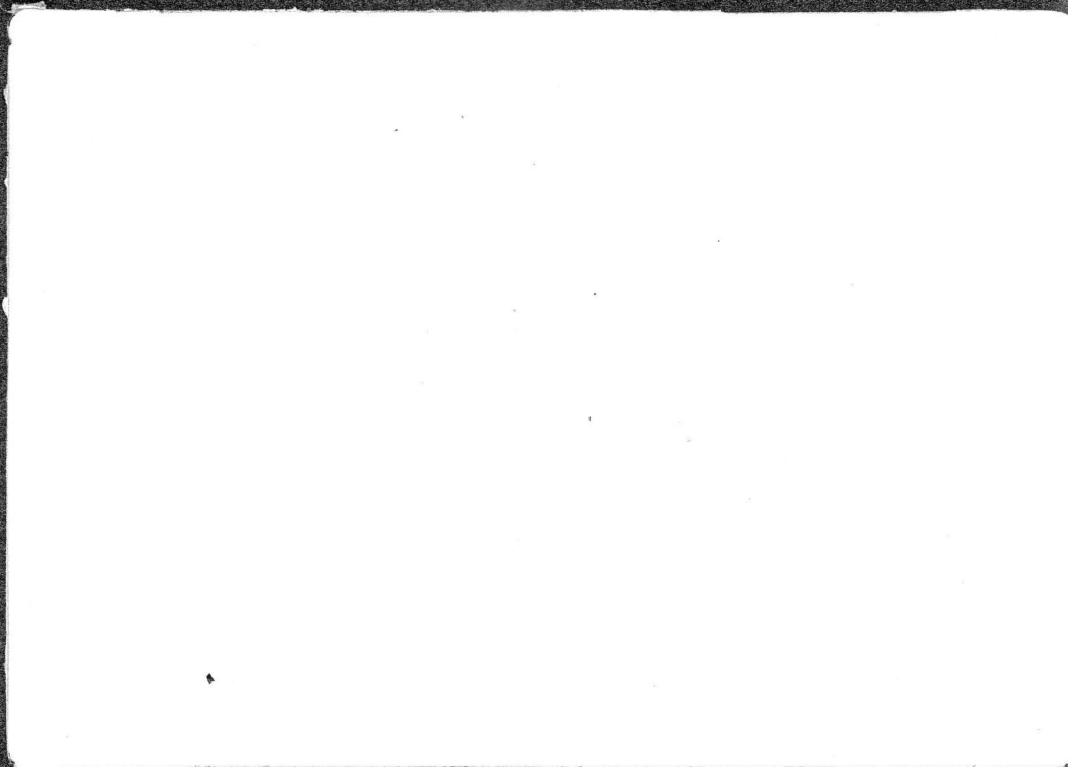
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Grand programme I
Réflexion sur
les problèmes mondiaux
et études prospectives



DEG
3778

Études et documents



LG STS 1



Bureau d'études
et de programmation
(BEP)

Unesco - Paris

6.1
D10

9E6
3778

BEP/GPI/17

LA CULTURE, LA COMMUNICATION, L'EDUCATION
ET LA SCIENCE ET LA TECHNIQUE DANS LES STRATEGIES
DE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

BILAN ET PERSPECTIVES

par

Makhtar Diouf

Professeur de sciences économiques
Université Cheikh Anta DIOP (Dakar)

BEP-88/WS-9

Reproduction photographique
du manuscrit original

G. A. DIO

Mars 1988

Dans la même série/In the same series

1. Le monde à l'horizon 2000/The world by the year 2000
2. World modeling
3. Pour une éducation aux valeurs éthiques
4. Evaluating long-term developments by using global models
5. Development theories revisited: requiem or rethinking?
6. L'Afrique centrale, stratégies de développement et perspectives
7. A la recherche d'une sagesse pour le monde, quel rôle pour les valeurs éthiques dans l'éducation?
8. China's economic and social development strategy and educational, scientific and cultural development
9. Communication structures in Asia and the Pacific: present state and future prospects
10. Unesco: Répertoire des études internes (depuis 1984)
11. Annotated bibliography on India 2000 A.D.
12. India in the year 2000 A.D.
13. Enjeux et défis à l'horizon 2000 dans la région Asie-Pacifique
14. The Philippines in the year 2000: a review
15. Country Monograph Pakistan: review of studies on the year 2000

16. Education, science, culture and communication in South Asia: Reflections on policies, plans, achievements and prospects
17. La culture, la communication, l'éducation et la science et la technique dans les stratégies de développement en Afrique au sud du Sahara: bilan et perspectives
18. La science et la technologie dans les Etats arabes à l'horizon 2000
19. La région arabe à l'horizon 2000: agriculture, alimentation, environnement
20. La société multidimensionnelle: de la crise de la conscience mondiale à de nouvelles formes de solidarité

PRESENTATION

Le présent rapport constitue une synthèse des travaux et recherches menés en 1986-1987 dans le cadre du programme d'études régionales portant sur l'Afrique au sud du Sahara. Ce rapport a été établi compte tenu des résultats de l'Atelier organisé au BREDA (Dakar) en juillet 1987.

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs des travaux mentionnés ci-dessus et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Unesco.

Sommaire

AVANT PROPOS

CHAPITRE I : LA CULTURE

1.	Introduction	10
	Economie et culture	10
	La dimension culturelle	11
2.	La culture comme instrument de libération.....	12
3.	Le développement sans la culture	13
4.	Le développement par la culture	15
5.	Les politiques culturelles	18
	Les initiatives intergouvernementales	18
	Les initiatives nationales	22
6.	Les problèmes identifiés	23
	L'identité culturelle	23
	L'unité et la diversité culturelles	26
	Les langues nationales	29
7.	Recherches proposées	31

CHAPITRE II : LA COMMUNICATION

1.	Introduction	32
2.	l'état de la communication	33

3.	Culture et communication	38
4.	Communication et développement	40
5.	Les politiques en matière de communication	42
	Les politiques nationales	42
	Les initiatives régionales	44
	a) la concertation	44
	b) la coopération	45
6.	Communication, économie et société	47
7.	Recommandations	48
8.	Recherches proposées	49

CHAPITRE III : L'EDUCATION

1.	Introduction	50
2.	Les recommandations des conférences ministérielles	52
3.	Les systèmes d'éducation mis en Place	53
4.	Les réalisations	55
5.	Les problèmes	56
6.	Calcul économique et politique de l'éducation en Afrique	59
7.	Recherches proposées	62

CHAPITRE IV : SCIENCE ET TECHNIQUE

1.	Introduction	64
2.	Le sous-développement de la science et de la technique en Afrique : les causes	65
	Les pouvoirs publics	66
	Les structures de recherche	67
	Le secteur productif	68
	La politique de transfert de technologie.....	69
3.	Le développement de la S-T en Afrique : initiatives et espoirs	71
	Les initiatives prises au sein du système des Nations Unies	71
	a) l'Assemblée générale des Nations Unies	71
	b) l'Unesco	72
	Les initiatives africaines	73
4.	Des résultats prometteurs	75
	L'agriculture-alimentation	75
	L'énergie	76
5.	Recommandations	78
6.	Recherches proposées	80
	CONCLUSION : QUELLES PERSPECTIVES POUR L'AN 2000 ?	82
	NOTES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	86

AVANT-PROPOS

Objet et intérêt de l'étude

1. Depuis quelques années les activités de l'Unesco sont menées dans le cadre de plans à court, moyen et long terme. La planification est à l'origine une catégorie économique ; elle vise à adapter des ressources rares à des besoins illimités. Aussi la démarche de la planification est-elle tout à fait logique :

- identification, inventaire des besoins et des ressources, pour le présent et le futur.
- formulation d'objectifs de satisfaction des besoins.
- mise en oeuvre de moyens et de ressources.

2. Les programmes de l'Unesco s'inspirent de cette démarche. La première étape est celle de l'identification et de l'inventaire des problèmes mondiaux (l'Unesco étant une organisation à dimension mondiale) pour le présent et pour le futur (prospective). C'est là l'objet du grand programme I : "Réflexions sur les problèmes mondiaux et études prospectives".

3. C'est dans ce cadre que se situe la présente étude qui a pour cadre la région Afrique (au sud du Sahara) et qui porte sur les domaines de compétence de l'Unesco dans leur rapport avec les problèmes de développement. Le développement est, pour l'Afrique située au Sud du Sahara, un problème prioritaire dans la mesure où cette région est la moins développée du monde. Le développement est une totalité qui englobe l'économique, le social, le culturel..., pourtant les économistes ont eu tendance à en faire leur chasse gardée, faisant complètement abstraction des aspects socioculturels. L'Unesco s'intéresse au développement dans le cadre de ses domaines de compétence : culture, communication, éducation, science et technique.

4. L'objet de cette étude est de faire le point sur la place de la culture, de la communication, de l'éducation, de la science et de la technique dans les stratégies de développement des pays africains de manière à formuler des recommandations et à tenter de saisir l'évolution tendancielle de ces paramètres au cours des prochaines années.

Méthodologie

5. C'est un économiste qui a été chargé de la coordination, mais le projet est pluridisciplinaire, comme devrait l'être toute étude portant sur des problèmes de développement. Deux types d'études ont été entreprises.

6. Le premier type d'études sont des études thématiques, ayant pour cadre la région Afrique (au Sud du Sahara) dans son ensemble et portant sur les quatre thèmes suivants :

- . Culture : un économiste-anthropologue.
- . Communication : un journaliste et un professeur de communication.
- . Education : un professeur d'histoire.
- . Science et technique : un agro-économiste.

Ces consultants sont tous basés à Dakar, ce qui leur a permis d'accéder facilement à des sources privilégiées en matière de documentation sur l'Afrique : l'Institut culturel africain (TCA), le Centre d'études sur les sciences et techniques de l'information (CESTI), le Bureau régional d'éducation pour l'Afrique (BREDA), le Centre régional africain de technologie (CRAT).

7. Le deuxième type d'études porte sur des études sous-régionales consacrées aux quatre mêmes thèmes ci-dessus mentionnés. A cet effet, la région Afrique a été découpée sur une base géographico-linguistique : Afrique de l'Ouest francophone, Afrique de l'Ouest anglophone, Afrique centrale, Afrique de l'Est, Afrique de l'océan Indien, Afrique australe, Afrique

lusophone. Ce découpage s'explique par au moins deux raisons : 1) commodité linguistique pour les consultants ; 2) selon que la puissance coloniale a été la France, le Royaume-Uni ou le Portugal, l'impact sur les sujets étudiés peut être très différent d'une zone à l'autre.

Au moins un consultant a été choisi pour chaque sous-région.

- . Afrique de l'Ouest francophone : un sociologue (Institut d'ethnosociologie, Abidjan)
- . Afrique de l'Ouest anglophone : un professeur de mécanique et d'ingénierie (Université de Sierra-Léone, Freetown)
- . Afrique centrale : un professeur d'histoire (Ecole des Hautes Etudes pratiques, Paris)
- . Afrique de l'Est : un professeur de science politique (Université de Nairobi, Kenya)
- . Afrique de l'océan Indien : un économiste (Ministère du Plan, Port-Louis, Maurice)
- . Afrique lusophone : un professeur d'histoire (Institut d'études et de recherches, Bissau, Guinée-Bissau)
- . Afrique australe :
 - un professeur de mathématiques (Université de Zambie)
 - un professeur de sciences de l'éducation (Université du Zwaziland).

Il est à noter que les deux consultants désignés pour couvrir l'Afrique australe n'ont pas fait part des résultats de leurs travaux, si bien que la présente étude ne couvre pas de façon spécifique cette sous-région.

8. Le texte qui est présenté ici n'est pas un rapport de synthèse au sens d'un simple assemblage et ré-arrangement sous forme de résumé des études entreprises par les différents consultants. Il va de soi certains exemples concrets pris dans ces études sont utilisés à titre d'illustration ; mais, pour l'essentiel, il s'agit d'une contribution personnelle, synthétique dans la mesure où elle porte sur les quatre thèmes mentionnés plus haut et concerne l'ensemble de la région Afrique. Depuis le mois de novembre 1986, nous avons effectué des recherches : à Dakar (au BREDA, au CESTI, au CRAT, à l'ICA), à Addis Abeba (à la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et à l'Organisation de l'Unité africaine (OUA). Nous avons également utilisé des études et documents de l'Unesco à Paris, et nous avons tiré grand profit de la réunion CASTAFRICA II qui s'est tenue du 6 au 15 juillet 1987 à Arusha (République-Unie de Tanzanie).

Plan de l'étude

9. L'étude est présentée selon le plan suivant : La culture d'abord (Chapitre I) parce que centre de gravité de tous les autres thèmes ; La communication ensuite (Chapitre II) parce que tellement liée à la culture qu'il est difficile de les dissocier, au point qu'il aurait été justifié de proposer un seul chapitre intitulé "Culture et communication" ; L'éducation (Chapitre III) précède La science et la technique (Chapitre IV) exactement comme la cause précède l'effet. Chacun de ces chapitres se termine par une section où sont formulées sur des propositions de recherche à mener ultérieurement sur le sujet concerné.

Remerciements

10. Nous tenons à remercier vivement les responsables de chacune de ces organisations pour l'intérêt qu'ils ont manifesté à l'égard de ce projet, et la disponibilité dont ils ont fait preuve pour mettre à votre disposition toute la documentation

demandée. Nous remercions tout particulièrement le Directeur du BREDA, le professeur Baba H. Haidara ainsi que ses collaborateurs et les membres du personnel. Le BREDA nous a ouvert ces locaux pour mener à bien cette étude, et nous y avons bénéficié de tout l'appui humain et matériel nécessaire. Nos remerciements s'adressent également aux maîtres d'oeuvre de ce projet, M. L. Vu Cong, Directeur du Bureau d'études et de programmation de l'Unesco et son collaborateur M. Pierre Weiss : depuis le démarrage du projet ils ont toujours été disponibles pour nous offrir toutes les facilités nécessaires ; le contact régulier que nous avons eu avec eux a été un encouragement des plus précieux.

CHAPITRE I : LA CULTURE

1. INTRODUCTIONEconomie et culture

11. Dans l'économie politique néoclassique dite "pure", c'est à dire décaantée de toute considération extra-économique, il n'y a pas de place pour la dimension culturelle. Le développement confondu avec la croissance est de nature strictement économique. Le critère d'appréciation est économique : c'est le revenu par tête d'habitant. Les facteurs de croissance ou de développement sont également de nature économique : ce sont les traditionnels facteurs de production à savoir le travail et le capital.

12. Au centre du scénario, se trouve l'homo conomicus, être générique, modèle de motivation et de comportement pour tout agent économique, qu'il soit entrepreneur, travailleur ou consommateur. Sa raison d'être est le calcul économique coût-avantage, conformément à sa réputation de rationalité (économique).

13. L'insatisfaction née de ce courant fondé sur l' "économisme" a été à l'origine de l'apparition d'un courant d'analyse parallèle, le "sociologisme". Dans l'analyse des problèmes du sous-développement, les économistes de cette tendance intègrent la dimension culturelle, mais de manière négative : les pays sous-développés ont un environnement culturel (mœurs, traditions, coutumes, attitudes, comportements, mentalité...) incompatible avec le développement.

14. Dans l'économie politique marxiste, il pourrait être tentant de situer la dimension culturelle au niveau de la superstructure. En fait, la culture est partie intégrante de la formation économique-sociale. Seulement, la théorie de la reproduction (théorie de la croissance économique) présentée par Karl Marx dans *Le capital* se situe strictement dans le champ du mode de

production (un sous-ensemble de la formation économique- sociale) qui est constitué par le couple forces productives - rapports de production. Ce qui en fait aussi une théorie "pure" (du point de vue de sa problématique), qui ne prend pas en compte le phénomène culturel.

15. Vers la fin des années 60, des philosophes (Herbert Marcuse, Roger Garaudy) notamment attirèrent l'attention sur l'impératif de reconsidérer le contenu des concepts de croissance et de développement dans leur finalité humaine. Le problème de la dimension culturelle du développement tel que posé aujourd'hui avec la contribution de l'Unesco, se situe directement dans le prolongement de ce débat d'idées.

16. Dans l'expression "dimension culturelle du développement", on remarquera qu'il n'est fait aucune référence à l'économie. Il s'agit de développement tout court, c'est-à-dire intégral, au centre duquel se trouve l'homme considéré dans toute ses dimensions.

La dimension culturelle

17. Il n'est pas inutile de commencer par poser (ou reposer) quelques problèmes d'épistémologie relatifs à la culture, et ce deux raisons au moins : d'une part, parce qu'il est arrivé que les peuples africains soient présentés comme des peuples sans culture ; d'autre part, parce qu'il arrive encore aujourd'hui qu'il soit proposé à ces mêmes peuples d'Afrique des voies de développement procédant d'une sorte de modèle linéaire qui n'est d'ailleurs qu'une tentative de généralisation de l'expérience de certains pays. Ces positions découlent d'une certaine conception de l'Homme.

18. L'homme est un être biologique et un être social. On peut faire abstraction du social et ne prendre en compte que l'universalité biologique, d'où le mythe de l'être naturel qui conduit à cette conception mécaniste de l'histoire unique et linéaire : on part d'un point zéro (état de nature = absence de

civilisation, de culture) à un point maximum de civilisation. Les peuples se différencient alors par leurs positions relatives entre ces deux pôles. Certains peuples se situent au bas de l'échelle et sont condamnés à suivre l'itinéraire des peuples considérés aujourd'hui comme civilisés.

19. On peut mettre l'accent sur l'aspect social de l'homme sans renier l'unité du genre humain ; on arrive alors à la conception de l'homme, être culturel qui est celle de l'anthropologie culturelle, la culture étant définie comme configuration de comportements appris et de résultats de comportements : choses, maisons, oeuvres d'art, outils, objets non matériels comme les habitudes intellectuelles et affectives (R. Linton, 1959) (1). On voit alors que si l'homme naturel est universel, confondu avec les lois biologiques, l'homme culturel est particulier. Il est fabriqué par le milieu. Comme l'écrit P. Leroi-gourhan, les cultures sont les voies par lesquelles l'humanité s'engage dans un processus de différenciation, de particularisation, chaque culture cherchant à se différencier des autres. La culture, c'est ce par quoi un peuple se perçoit vis-à-vis des autres.

2. LA CULTURE COMME INSTRUMENT DE LIBERATION

20. Le thème de l'absence de culture chez les Noirs d'Afrique ayant été utilisé pour justifier la traite négrière et l'oppression coloniale, c'est par l'affirmation culturelle qu'a été initiée la revendication d'indépendance politique. On trouve à l'origine des Européens (L'Abbé Gregoire, Victor Schoelcher, Maurice Delafosse, Westermann, Léo Frobenius,) des Noirs de la Diaspora (B. Dubois, M. Garvey, E. Blyden) des Africains comme Cheikh Anta Diop, et certains des premiers dirigeants africains de l'ère postcoloniale (Senghor, Nkrumah, Kenyatta, Sekou Toure..).

21. Le premier mouvement qui se constitue est le Panafricanisme, né de l'initiative des Noirs de la diaspora au tout début du siècle. Le but du mouvement est politique : libérer le continent du joug colonial (l'Afrique aux Africains), mais dans l'unité

(les Etats-Unis d'Afrique). Cette unité ne pouvant s'effectuer que sur la base d'une culture commune. C'est sur la base de l'unité culturelle de l'Afrique (histoire, langues...) que Cheikh Anta Diop défendra son projet d'Etat fédéral d'Afrique noire.

22. Dans les années 30, se constitue à Paris le mouvement de la Négritude autour d'un noyau d'intellectuels africains (L. S. Senghor, David Diop...) et antillais (Aimé Césaire, Léon Damas, Paul Nègre...). L'objectif proclamé de la Négritude est la libération culturelle du continent. Elle est définie par Senghor comme l'"ensemble des valeurs culturelles de civilisation du monde noir, telles qu'elles s'expriment dans la vie et dans les oeuvres des Noirs" ; la Négritude, c'est le refus de s'assimiler culturellement, de se perdre dans l'Autre ; le refus de l'Autre n'étant que l'affirmation (culturelle) de soi.

23. Dans les années 50, est créée à Paris la Société africaine de culture (SAC) à la suite du premier Congrès international des écrivains et artistes Noirs. La SAC s'est manifestée pendant l'ère coloniale notamment par la création d'une maison d'édition intitulée "Présence africaine". Celle-ci a permis pour la première fois à des intellectuels africains de différentes disciplines d'exprimer leur pensée (ce fut le cas de Cheikh Anta Diop). Après les Indépendances, la SAC a poursuivi son expérience de publication et a créé l'Association du festival mondial des arts nègres et la journée (de civilisation) des peuples Noirs. Le siège de la SAC a été transféré de Paris à Dakar en 1978.

3. LE DEVELOPPEMENT SANS LA CULTURE

24. Si une certaine ethnologie coloniale a cherché à nier toute culture à l'Afrique, le courant fondé sur la théorie économique "sociologiste" propagé au début des années 60 a eu une position différente mais guère plus avancée : la culture était perçue comme un phénomène superstructurel existant partout, y compris en Afrique. Seulement en Afrique, la culture était réduite à un corps de moeurs, de traditions et de coutumes

incompatibles avec le progrès économique. Autrement dit, la culture africaine était un facteur de blocage pour le développement économique.

En Afrique, après les Indépendances des années 60, la culture a été en quelque sorte "mise aux oubliettes". Les premiers gouvernements africains ont estimé qu'ils devaient s'atteler à des tâches prioritaires de développement économique où la culture, activité improductive et de luxe, n'avait pas sa place. Encore aujourd'hui, dans l'organisation administrative des Etats, les problèmes relatifs à la culture sont noyés dans les activités des Ministères de l'éducation ou de la jeunesse et des sports. Même au Sénégal où il existe un Ministère de la culture (comme en France), la culture n'est pas vraiment intégrée dans les plans de développement, lesquels ne concernent que les Ministères à caractère économique (Plan, Finances, Agriculture, Industrie et Commerce).

25. Certes, les gouvernements africains dans leur pragmatisme et leur économisme ne vont pas jusqu'à la négation de la culture africaine. Leur attitude est plutôt celle de la tolérance à l'égard de la culture : les activités culturelles, réduites aux manifestations folkloriques, ont juste le statut de distraction et d'attraction touristique ; leur développement ne peut qu'être séparé et mené de façon parallèle aux "activités concrètes de développement". La culture est ainsi victime d'une véritable politique d'"apartheid".

26. Sur le plan financier, il est difficile d'évaluer de façon précise les fonds budgétaires affectés au secteur culturel, dans la mesure où, compte tenu de l'organisation administrative, les projets culturels peuvent être pris en charge par des Ministères différents. Néanmoins, il est exclu que le secteur de la culture bénéficie de dotations budgétaires importantes, le coût d'opportunité des dépenses culturelles étant jugé (de façon implicite) extrêmement élevé ; ce ne sont rien d'autre que des détournements de ressources qui auraient eu un impact plus concret, plus perceptible dans les activités productives de développement économique.

27. Cependant, à l'initiative de la Société africaine de culture et de certains gouvernements (Sénégal, Nigeria...) où la culture n'a pas été traitée en parent pauvre même si elle n'était pas intégrée dans les plans de développement ; des efforts ont été tentés au cours de la première décennie des Indépendances pour organiser des manifestations culturelles à dimension mondiale ou continentale : Premier festival mondial des arts nègres à Dakar en 1966 ; Festival panafricain d'Alger (Unesco-OUA) en 1969 ; Festival of arts and culture (FESTAC) de Lagos, prévu en 1970 mais organisé seulement en 1977 pour des raisons politiques. Ces festivals ont été la première forme de coopération culturelle des pays africains, pour reconstituer les aires culturelles traditionnelles victimes de la balkanisation coloniale.

28. La démarche visant à marginaliser la culture dans les projets de développement a certainement trouvé son point culminant dans le Plan d'action de Lagos relatif au développement de l'Afrique pour la période 1980-2000. Le Plan d'action de Lagos procède d'une vision technocratique du développement qui ne fait pas de place à la culture, activité non économique, donc improductive.

29. Les programmes d'ajustement actuellement en cours en Afrique procèdent du même type de raisonnement économiciste, et ont toutes chances de contribuer au renforcement de cette tendance visant à la marginalisation du secteur culturel.

4. LE DEVELOPPEMENT PAR LA CULTURE

30. Les années 50 ont été dans les pays développés à économie de marché une période de "boom" économique, avec les taux de croissance économique les plus élevés de l'après-guerre. Pourtant, c'est en pleine période de prospérité économique qu'a éclaté en 1968 la révolte estudiantine, comme un orage sur un ciel apparemment sans nuage. Les étudiants de mai 68 s'étaient donnés comme maître à penser le philosophe Herbert Marcuse qui avait fait une critique âpre de la société de consommation et de l'aliénation qui en est une conséquence inévitable.

31. Au fond, ce qui était en cause, c'était un certain modèle de développement axé exclusivement sur l'accumulation de biens matériels dont l'indicateur, le PNB (Produit national brut) était de plus en plus considéré comme non synonyme de BNB (Bonheur national brut). On peut situer dans cette conjoncture la percée de l'anthropologie culturelle (études des cultures) et le début de la réflexion sur la dimension culturelle du développement.

32. Les pays africains sont bien entendu concernés par la nouvelle vision qualitative du développement : ils ont en tout cas suffisamment d'informations pour ne pas reprendre à leur compte les erreurs commises dans les pays développés. De plus, l'éclairage culturel permet de comprendre l'échec de bon nombre de projets de développement économique en Afrique : c'est la perception claire de l'environnement culturel des populations qui a fait défaut. Les populations ne se sentant pas concernées n'ont pas réellement participé aux plans de développement comme il aurait été souhaitable.

33. L'intégration de la dimension culturelle permet aussi une révision des conceptions relatives aux stratégies de développement. Il n'existe pas de modèle linéaire de développement qui soit valable en tout temps et en tout lieu, ce qui ébranle toutes les théories du "rattrapage économique" et de la "convergence des systèmes" : les cinq étapes (obligées) de la croissance économique de Rostow, la "société industrielle" de Raymond Aron, le "matérialisme historique" simpliste de Staline. Ces analyses procèdent de façon implicite ou explicite du mythe de l'être naturel : les acteurs du développement sont des êtres exclusivement biologiques sans environnement culturel, confrontés uniquement à des lois économiques, ce qui est la manifestation d'un "économisme outrancier". Les variantes de ces théories peuvent admettre le fait culturel dans le processus de développement mais considèrent que, pour un pays en retard (situé à la première étape), le développement signifie emprunter aux pays avancés (situés à la quatrième ou à la cinquième étape) non seulement leur stratégie économique, mais aussi leur modèle culturel : autrement dit, se développer en Afrique, c'est renier

sa culture, parce que les modèles culturels en vigueur dans les pays en retard sont considérés comme incompatibles avec tout progrès économique et social. L'exigence légitime de développement des peuples africains a été utilisée comme un "Cheval de Troie" pour véhiculer le modèle culturel de l'Occident.

34. La prise en compte de la dimension culturelle dans le développement implique de reconnaître qu'il existe des voies différentes de développement selon la spécificité des aires culturelles. Chaque peuple doit se développer dans et par sa propre culture, en puisant dans son génie inventif. Ce qui d'ailleurs n'exclut nullement les emprunts culturels, mais sur une base autre que le mimétisme culturel ou l'oppression culturelle : l'enracinement dans l'ouverture qui peut conduire au métissage culturel.

35. N'est-ce pas la voie qui a été suivie par des pays à développement économique rapide comme le Japon et la République de Corée. Dans ces pays, la culture a été le support du développement économique. Le Japon n'ayant pas été colonisé a su préserver sa culture qui est restée intacte. La République de Corée a été colonisée par le Japon mais sans incidence fâcheuse sur sa culture, puisque les deux pays baignent dans la même aire culturelle. C'est d'ailleurs ce qui a facilité la coopération économique entre les deux pays après l'Indépendance de la République de Corée, sous la forme des entreprises (joint ventures) entre opérateurs économiques japonais et sud-coréens.

36. C'est dans ce cadre qu'ont été menées depuis une quinzaine d'années un certain nombre d'initiatives dans le domaine culturel, tant au plan intergouvernemental qu'au plan national. Il faut dire qu'en Afrique, la coopération culturelle est une nécessité plus qu'ailleurs, car des aires culturelles tout à fait naturelles ont été disloquées par la balkanisation du tracé des frontières coloniales.

5. LES POLITIQUES CULTURELLES

Les initiatives intergouvernementales

37. L'impulsion est venue de la Conférence internationale sur les aspects institutionnels, administratifs et financiers des politiques culturelles, organisée par l'Unesco en août-septembre 1970 à Venise. Vingt-quatre Etats africains y étaient représentés. Cette conférence a souligné l'importance du fait culturel dans le développement et a recommandé l'organisation de réunions ministérielles régionales sur les politiques culturelles.

38. C'est dans cette ligne qu'il faut se situer la Conférence régionale pour l'Afrique, organisée à Accra en octobre-novembre 1975. Des conférences régionales similaires ont été organisées pour l'Europe à Helsinki en 1972, pour l'Asie à Djogjakarta en 1973, pour l'Amérique latine à Bogota en 1978 et pour les pays arabes à Bagdad en 1981.

39. L'objet de la Conférence d'Accra (2) était de préciser le concept de politique culturelle, de définir des stratégies de développement culturel et de faciliter la coopération culturelle. Une large place fut faite dans les discussions à certains thèmes comme l'identité culturelle, l'unité et la diversité culturelles, les langues africaines, etc.

40. La Conférence d'Accra fut suivie en 1976 de la publication de la Charte culturelle de l'OUA (3). Celle-ci se fixe comme objectifs de libérer les peuples africains des conditions socioculturelles qui entravent leur développement, de réhabiliter, restaurer et sauvegarder le patrimoine culturel africain, de favoriser la coopération culturelle dans la région et entre la région et le reste du monde. De plus, la Charte de l'OUA a pour priorités : le développement des langues nationales, la collecte, conservation et diffusion de la tradition orale, l'adaptation des programmes d'enseignement, la recherche scientifique sur la médecine et la pharmacopée africaines. Elle

recommande la prise en compte des valeurs socioculturelles africaines dans les politiques de développement, comme l'avait fait la Conférence d'Accra.

41. Les statuts du Fonds culturel interafricain créé avec la Charte culturelle ont été approuvés en juillet 1980 par les Chefs d'Etat de l'OUA réunis à Freetown. L'objet du Fonds est de promouvoir les études et les programmes culturels, particulièrement le développement des langues nationales.

42. Toujours au niveau de l'OUA, ont été créés un certain nombre d'organismes culturels :

- le Centre d'études linguistiques et historiques par traditions orales (CELHTO, 1972) basé à Niamey pour couvrir l'Afrique de l'Ouest, le Cameroun et le Tchad (le CELHTO a participé à la rédaction de l'Histoire générale de l'Afrique préparée par l'Unesco) ;
- le Centre de traditions orales pour l'Afrique centrale (CERDOTOLA) basé à Yaoundé ;
- le Centre des traditions orales pour l'Afrique de l'Est (EACROTANAL) basé à Zanzibar ;
- le Bureau interafricain linguistique de Kampala.

43. Dans le cadre de l'Organisation commune africaine, malgache et mauricienne (OCAM), avait été créé en 1971 l'Institut culturel africain et mauricien (ICAM) devenu Institut culturel africain (ICA) en 1976. Cette restructuration eut pour objet de donner à l'Institut une dimension véritablement panafricaine en s'ouvrant aux pays anglophones et lusophones. L'ICA, basé à Dakar, compte actuellement une vingtaine de membres dont seulement trois Etats anglophones (Ghana, Zambie, Zimbabwe) et un Etat lusophone (Guinée-Bissau). L'ICA a pour objet de coordonner les activités culturelles des structures nationales, d'effectuer des

recherches, de mettre en contact les hommes de culture africains, et de faciliter la publication de leurs oeuvres... L'ICA dispose à Dakar d'un Centre régional de recherche et de documentation pour le développement culturel (CREDEC) et d'une structure décentralisée, le Centre régional d'action culturelle (CRAC) basé à Lomé, qui forme des administrateurs des affaires culturelles.

44. En 1982, s'est tenue à Mexico la Conférence mondiale sur les politiques culturelles (MONDIACULT) (4) ; elle était organisée par l'Unesco à la suite de la Conférence de Venise (1970) et des conférences régionales comme celle d'Accra (1975). L'objet de la Conférence de Mexico était de faire un bilan des politiques et pratiques culturelles, de susciter la réflexion et de faire des recommandations relatives à la dimension culturelle du développement et à la coopération internationale. Dix-huit Etats de l'Afrique au sud du Sahara ont participé à cette Conférence.

45. L'initiative la plus récente a été certainement la création en 1983 du Centre international de civilisation bantou (CICIBA), basé à Libreville. Le CICIBA regroupe une dizaine d'Etats de culture Bantu : Angola, République centrafricaine, les Comores, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Zaïre, Zambie. Le CICIBA est un centre de recherches (médecine traditionnelle, archéologie, linguistique, musicologie...), de documentation, d'animation culturelle et scientifique, de formation et de coordination. Le CICIBA publie une revue culturelle intitulée Muntu et cherche à promouvoir le swahili comme langue de communication entre les pays membres.

46. Les actions culturelles du CICIBA pourront sans doute avoir des effets de dynamisation et de revitalisation des organisations d'intégration économique situées dans la zone : l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC), la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). Cette dernière a été créée la même année que le CICIBA et son siège se trouve également à Libreville.

47. C'est dans cette perspective que la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est dotée d'une division du développement culturel ; la CEDEAO a aussi organisé en collaboration avec l'Unesco, une réflexion sur les industries culturelles (Conakry, octobre 1985). La toute récente Commission de l'océan Indien créée en 1985 entre Maurice, Seychelles, Madagascar, Djibouti et la Réunion fait figurer dans ses projets : la mise en place d'une Académie créole et d'une structure de préservation et de promotion de la tradition orale.

48. A la demande de l'OUA, l'Unesco a envoyé en 1985 un expert à Addis Abeba pour étudier les aspects culturels du Plan d'action de Lagos, parce que les rédacteurs du Plan d'action de Lagos, comme nous l'avons vu, avaient cru bon de ne pas traiter du problème de la culture dans le corps du texte. Et pourtant le rapport du Colloque de Monrovia de février 1979 sur "les perspectives du développement de l'Afrique en l'an 2000" avait bien abordé le problème de la dimension culturelle du développement. L'inconvénient est que "les aspects culturels du Plan d'action de Lagos" tels que mis au point viennent seulement se juxtaposer au premier Plan exclusivement économique et technocratique.

49. En 1986, s'est tenu pour la première fois à Port-Louis (Maurice) une Conférence des Ministres africains de la culture exactement dix ans après l'adoption de la Charte culturelle de l'OUA dans la même ville.

50. En 1984, la troisième Convention de Lomé portant association entre la Communauté économique européenne et les pays Afrique-Caraïbes-Pacifique avait innové en introduisant une section entière (Titre 8) consacrée à la "coopération culturelle et sociale".

Les initiatives nationales

51. En dépit des actions menées par le Secrétariat de l'OUA et surtout par l'Unesco, la plupart des gouvernements africains ne semblent pas encore acquis à l'idée de "la dimension culturelle

du développement". Dans bien des pays, la "politique culturelle" se réduit à une "folklorisation" du patrimoine culturel : les éléments culturels (même les plus sacrés comme les masques) sont séparés de leurs contextes originels et servis aux hôtes politiques et aux touristes à titre de cadeaux ou de marchandises. Au point que certains se demandent s'il y a une différence entre la marginalisation des cultures africaines pendant l'ère coloniale et leur profanation par les gouvernements africains. Quelques initiatives nationales méritent tout de même d'être signalées.

52. En Afrique de l'Ouest, c'est le cas du Sénégal, du Nigéria, du Ghana... Le Sénégal, qui a organisé le premier Festival mondial des arts nègres en 1966, s'est doté d'une charte culturelle, et va, suite à la défaillance des Etats pressentis, organiser le prochain Festival panafricain des arts et de la culture (FESPAC) en décembre 1988-janvier 1989. C'est le Nigéria qui a organisé en 1977 le "Festival of arts and culture" (FESTAC).

53. Dans l'Océan Indien, l'Etat mauricien se manifeste particulièrement par son intérêt pour la culture qui figure en bonne place dans tous les plans de développement. Un Livre blanc sur la culture a été publié en 1984, pour "galvaniser les énergies de la Nation afin d'améliorer la qualité de la vie". Un Centre culturel africain y a été ouvert en 1986. Ce n'est pas un hasard si ce pays a abrité l'adoption de la Charte culturelle de l'OUA et la première réunion des Ministres africains de la culture.

54. En Afrique centrale, on peut citer quelques exemples : en Angola, en 1981, ont été créés des centres de culture à l'intérieur du pays, dans le cadre d'un projet de "massification culturelle". Un symposium national de la culture a été organisé en 1984. L'Angola est membre du CICIBA. Le Gabon se distingue surtout par l'action de son gouvernement qui est à l'origine de la création du CICIBA dont le siège est à Libreville et par son

projet de "rénovation nationale" dans le domaine culturel ; un projet dont s'inspire sans doute le programme d'authenticité lancé au Zaïre, pour faire "retour et recours aux valeurs zairoises et africaines". Dans l'ensemble, des pays comme le Zaïre, le Congo et dans une moindre mesure le Gabon, se sont surtout illustrés dans le domaine culturel par une promotion remarquable de la musique africaine ; c'est ainsi qu'une grande maison d'édition de disques a vu le jour à Brazzaville en 1983. Dans le domaine de l'édition du livre dans la sous-région, c'est toujours le quasi-monopole des éditions "Clé" (institution chrétienne créée pendant la période coloniale). En Afrique de l'Ouest francophone, trois Etats : le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Togo sont ensemble dans une structure commune "Les nouvelles éditions africaines". La situation est bien plus satisfaisante dans les pays anglophones où il existe des maisons d'édition nationales.

6. LES PROBLEMES IDENTIFIES

55. Dans les discussions sur la dimension culturelle du développement, les grands thèmes qui reviennent toujours sont : l'identité culturelle, l'unité et la diversité culturelles, les langues nationales.

L'identité culturelle

56. L'identité culturelle est l'affirmation par un peuple de ses propres valeurs culturelles, face à des valeurs de négation, de déformation ou de destruction. Pour l'Afrique, la négation et la déformation culturelles sont venues de la colonisation. La destruction culturelle est un processus en cours, du fait de la standardisation des modèles culturels véhiculée par les médias. Les composantes de l'identité culturelle sont : la langue, les croyances, l'organisation familiale et sociale, les techniques de production et d'occupation de l'espace, le genre de vie, l'éducation, l'expression artistique (5). C'est ce qui permet de dire que la culture est la carte d'identité d'une nation avec ses

empreintes digitales. L'identité culturelle est située en rapport d'opposition avec l'aliénation. L'identité culturelle est subjectivement vécue : c'est la conscience d'appartenir à un groupe, à un patrimoine culturel commun, d'être différent de l'autre. La Conférence mondiale de Mexico sur les problèmes culturels (1982) a considéré que l'identité culturelle comme la pierre de touche et estimé que c'était là un des problèmes majeurs de notre temps. Cette question figure en bonne place dans le Préambule de la Charte culturelle de l'OUA.

57. L'identité culturelle d'abord a été revendiquée par les acteurs de la lutte contre l'oppression des Africains : parce que les partisans de la traite des esclaves et de la colonisation justifiaient leur position sur la base du postulat d'une infériorité des Noirs, due à l'absence de toute culture. L'école coloniale, bastion de l'acculturation, a tout fait pour accréditer cette idée dans l'esprit des élèves noirs : "nos ancêtres les Gaulois" (pour les francophones), interdiction de parler les langues africaines et de porter tout habit de type africain dans certains établissements scolaires...

58. Dans l'Afrique postcoloniale, le processus d'acculturation par l'école est resté en place : par l'école maternelle qui prend l'enfant dès la sortie du berceau pour l'émerveiller dans l'univers si peu africain des "Blanche-Neige", "Petit Poucet", "Frère Jacques", etc., par les programmes d'enseignement secondaire et universitaire (littérature, histoire, géographie...) insuffisamment africanisés sous le prétexte de maintenir un niveau mondial - en fait de s'aligner sur les programmes en vigueur dans les écoles des anciennes métropoles. On comprend dès lors la recommandation de la Conférence d'Accra : favoriser la redécouverte des cultures dans certains lieux comme l'école, où elles ont été détruites par la colonisation.

59. Dans l'Afrique des Indépendances, l'instrument d'acculturation le plus efficace est constitué par les médias (télévision, cinéma, presse écrite), qui ont pris le relais de l'école coloniale. Ces médias développent le mimétisme culturel

inconscient chez cette cible vulnérable que constitue la jeunesse africaine actuelle qui pourtant n'a pas connu l'ère coloniale. Ce qui conduit à des comportements culturels empruntés et nocifs : non respect des groupes d'âge, culte effréné de l'argent et de l'enrichissement rapide avec ses conséquences : (dégradation des valeurs morales, perte de toute dignité, développement de la corruption et de la violence, etc.).

60. Le mimétisme culturel véhicule le mythe du modernisme, c'est-à-dire le style de vie occidental dans toutes ses manifestations (alimentation, soins de santé, habillement, habitat...). Ce qui, dans certains cas, engendre des répercussions sociales, économiques et culturelles néfastes.

61. L'éducation dans le non respect des valeurs africaines (diététique, pharmacopée et médecine traditionnelles...) a parfois contribué à développer la mortalité infantile, du fait de l'abandon de l'allaitement maternel au profit de l'usage abusif de biberons dont la maîtrise hygiénique laissait à désirer et d'absorption de lait en poudre importé d'une qualité douteuse. Elle a également contribué à se fier exclusivement à des médicaments importés au coût prohibitif pour traiter une maladie pouvant être guérie par des techniques thérapeutiques locales existant depuis des millénaires.

62. Le mimétisme culturel conduit l'élite aliénée et nantie à développer des besoins non essentiels, dont la satisfaction passe par des importations substantielles qui grèvent les balances des paiements déjà fragiles des pays africains. C'est là un aspect important du rapport entre la culture et l'économie.

63. C'est toujours le mimétisme culturel qui conduit à adopter un type d'habitat régi par certaines règles de vie - préserver le repos et la tranquillité des "riverains" - qui bannit toute manifestation de culture populaire. C'est ainsi que des pans entiers du patrimoine culturel local sont voués à l'extinction progressive, pendant que les "riverains" s'extasient devant les "shows" importés passant sur leur écran de télévision.

64. C'est ainsi que le problème de l'identité culturelle se pose particulièrement aujourd'hui : pas pour les masses, qui vivent quotidiennement leur culture, encore moins pour l'élite aliénée qui évolue ridiculement dans ses vêtements culturels d'emprunt, mais pour l'élite consciente, constituée en grande partie de rescapés culturels de la colonisation. Ces derniers ont toujours refusé d'être, selon l'expression du R. P. Mveng, des "clochards culturels" condamnés à mendier leur subsistance culturelle à la porte des autres ; ils veulent que l'Africain cesse d'être un consommateur passif de culture, pour redevenir un créateur, un producteur de valeurs, un interlocuteur respecté dans le dialogue des cultures.

L'unité et la diversité culturelles

65. Les études actuelles à caractère sociologique sur l'Afrique font généralement état de l'existence d'un fonds culturel commun ayant résisté aux emprunts culturels forcés et volontaires. C'est à ce patrimoine culturel africain commun que renvoient les concepts de "civilisation africaine" (L. Frobenius), de "négritude", ou d' "africanité" (L. Senghor).

66. Cependant, la plupart des spécialistes semblent avoir du mal à cerner de façon précise et concrète les contenus de cette unité culturelle africaine. L. S. Senghor pose ainsi le problème lors de la Conférence constitutive de l'Organisation de l'Unité africaine : "Je suis convaincu que ce qui nous unit est beaucoup plus profond. Et ma conviction est basée sur des faits scientifiquement démontrables. Ce qui nous unit se trouve au-delà de l'Histoire. Il plonge ses racines dans la préhistoire. Il provient de la géographie, de l'ethnologie, donc de la culture. Il a existé avant le christianisme et l'islam. Il est plus vieux que la colonisation. C'est cette communauté de culture que j'appelle africanité. Je la définirai comme la somme totale des valeurs africaines". Quelle est cette communauté de culture ? Que recouvrent ces valeurs africaines ? Un autre auteur, J. Maquet, n'est pas plus explicite lorsqu'il écrit que ce n'est pas le

soleil ou la peau noire qui donne cette impression de communauté de l'Afrique, car dans les quartiers noirs d'Amérique en été, on ne se sent pas en Afrique (6).

67. Il apparaît ainsi que "l'unité culturelle" de l'Afrique, c'est surtout ce qui permet de distinguer les Africains noirs des autres. Rien de vraiment substantiel n'est dit sur la configuration concrète de cette base culturelle commune. Un peu à l'image de ce propos du pragmatique : je ne peux pas donner la définition de l'éléphant, mais je peux reconnaître un éléphant. La thèse de l'unité culturelle de l'Afrique n'a pas été approfondie par les intellectuels africains, peut-être parce qu'ils l'ont jusqu'ici utilisée à des fins opérationnelles : dans un premier temps, pour mener le combat de libération nationale contre le colonisateur qui cherchait à diviser pour régner ; dans un second temps, pour appeler à la construction de l'unité la culture mise au service du développement. Aussi nous paraît-il urgent de mener des études pour identifier de façon précise cette "unité culturelle" de l'Afrique, qui a survécu à la colonisation et qui doit servir de socle au développement du continent.

68. Mais force est de reconnaître qu'il existe bel et bien un particularisme culturel africain qui se manifeste dans tous les aspects de la vie sociale : travail de la terre, artisanat, oeuvres d'art, danse, rythme et musique, relations humaines, etc. Le label africain y apparaît de façon manifeste sauf, si par une démarche d'acculturation, on cherche à le recouvrir de pastiche. Le grand dénominateur commun reconnu de la culture africaine est la tradition orale, qui est la transmission orale dans le temps d'un corps d'idées, de moeurs, de sentiments, de génération à génération.

69. L'unité culturelle de l'Afrique n'existe pourtant que dans la diversité : G. P. Murdock a recensé 850 sociétés africaines différentes, H. Baumann et D. Westermann ont identifié 9 civilisations africaines fondamentales (voir J. Maquet, 1962). C'est pour rendre compte d'une telle diversité culturelle que M. Herskovits introduit dans l'ethnologie le concept d'"aire

culturelle". La Charte culturelle de l'OUA établit de façon explicite la diversité culturelle africaine, sans la dissocier de l'unité culturelle : la diversité culturelle est expression d'une même identité et elle est facteur d'équilibre. L. S. Senghor s'en était expliqué clairement lors de la Conférence de L'OUA à Addis Abeba, après son plaidoyer en faveur de l'africanité : "Osons le dire enfin : les différences ethniques, linguistiques, culturelles ne seront pas effacées. Nous devrions même les organiser dans les unions régionales". Ce qui l'avait amené à classer les populations africaines avec leurs cultures sur une base géographique, comme dans l'Ethnographic Survey of Africa de Daryl Forde. Seulement les espaces géographiques "Afrique de l'Ouest", "Afrique centrale", etc. ne correspondent pas toujours à des uniformités culturelles.

71. La diversité culturelle africaine se manifeste même à l'intérieur de pays pris individuellement, ce qui n'a rien d'étonnant dans la mesure où la balkanisation coloniale a été synonyme de dislocation des aires culturelles naturelles : mettant ensemble des cultures différentes et séparant des cultures semblables. Rares sont les Etats actuels qui y ont échappé à l'exemple du Cap Vert, de la Somalie... où règne une grande homogénéité culturelle. Ces pays ont été des nations avant de devenir des Etats.

72. Dans un grand nombre de pays africains, la diversité culturelle est perçue par les autorités comme un handicap politique, parce que susceptible de frayer la voie à des velléités sécessionnistes. Ce qui ne peut que se répercuter de façon fâcheuse sur les politiques culturelles, de décentralisation notamment.

73. Dans de rares cas, la diversité culturelle est perçue comme un atout à organiser. Le pays modèle de ce point de vue est Maurice, caractérisé par une diversité de races et de cultures unique en Afrique. Le dynamisme culturel dont fait preuve le gouvernement mauricien à cet égard constitue un exemple.

Les langues nationales

74. La langue est une composante inséparable de la culture. Pendant la période coloniale, la lutte pour l'Indépendance par la culture s'est toujours accompagnée de la revendication de promotion des langues africaines. Cette préoccupation est présente dans toute l'oeuvre de Cheikh Anta Diop par exemple : des termes comme "capitulation culturelle", "avortement culturel" viennent souvent sous sa plume pour dénoncer des Etats qui s'accommoderaient de l'acquis de la langue du colonisateur sans chercher à développer ses propres langues nationales. Et cela d'autant plus que l'Afrique précoloniale constitue un exemple dont on devrait s'inspirer : dans le passé, des langues africaines ont été utilisées comme langues de gouvernement et d'administration (le sarakkolé dans l'Empire du Ghana et le mandingue dans l'Empire du Mali).

75. Dans l'Afrique postcoloniale, les langues ont subi le sort qui a été celui de la culture d'une manière générale : la marginalisation. La pluralité des langues au niveau de la région comme au niveau des pays - qui est certes un problème réel et sérieux - a trop souvent été invoquée et démesurément grossie, pour justifier le manque de volonté de mener des politiques linguistiques cohérentes. Et pourtant, dans un pays comme Maurice, en dépit du pluralisme linguistique, la politique de promotion des langues nationales (créole, hindi, mandarin, marathi, tamul, urdu) a été plus avancée que dans des pays d'unité linguistique comme le Cap Vert (langue créole) ou la République centrafricaine (langue sango). En Somalie, en revanche, le gouvernement a profité de l'unité linguistique pour faire du somali la langue d'administration et la langue d'enseignement dans le primaire et le secondaire.

76. En fait en Afrique, le pluralisme apparent cache l'existence de grandes familles linguistiques au nombre réduit : M. Greenberg en a dénombré 16 (voir J. Maquet, 1962). Cheikh Anta Diop a fait remarquer que rien n'est plus facile que de passer d'une langue bantoue comme le zoulou à des langues comme le sérère, le wolof.. parlées en Gambie et au Sénégal.

77. Un autre atout pour l'Afrique : il existe un petit nombre de langues dont les groupes de locuteurs se retrouvent dans un grand nombre de pays : c'est le cas du pular parlé dans divers pays (Sénégal, Mali, Mauritanie, Niger, Burkina Faso, Bénin, Gambie, Tchad, Cameroun, Nigéria, Guinée, Guinée-Bissau), du mandingue (Sénégal, Gambie, Mauritanie, Mali, Côte d'Ivoire, Guinée, Burkina Faso), alors que le haussa est présent au Niger et au Nigéria.

78. La Charte de l'OUA avait, en 1963, prévu l'utilisation des langues africaines en même temps que l'anglais, le français et le portugais. Mais à ce jour, la charte de l'OUA a été traduite seulement en arabe et en amharique (langue éthiopienne). Le Manifeste culturel panafricain d'Alger, la Conférence d'Accra, la Charte culturelle de l'OUA, sont revenus sur la nécessité de promouvoir les langues africaines. En 1985, un Plan d'action des langues pour l'Afrique a été mis au point lors d'une réunion d'experts organisée à Kampala par l'OUA.

79. Actuellement, la langue qui attire la plus l'attention est le swahili : elle est moins liée à une ethnie particulière que les autres langues, ce qui présente un grand avantage. Le swahili est langue nationale et officielle en République-Unie de Tanzanie, langue nationale et semi-officielle au Kenya, langue de commerce et de communication au Zaïre, en Ouganda, au Burundi et au Rwanda, langue maternelle aux Comores, langue parlée et comprise dans le nord du Mozambique, du Malawi, de la Zambie, de Madagascar, dans le sud de la Somalie et du Soudan. Le nombre de locuteurs du swahili en Afrique est évalué à 50 millions. Il existe des dictionnaires du swahili aux langues Indo-européennes (allemand, anglais, français, etc.). Des journaux et des livres sont publiés en swahili ; des départements de langue swahili sont à l'oeuvre dans des Universités d'Afrique et d'Europe ; des émissions en swahili sont diffusées tous les jours par les radios étrangères : Radio Moscou, Voix de l'Amérique, BBC, Voix de l'Allemagne, etc. ; le volume 2 de l'Histoire générale de l'Afrique (Unesco) a été traduit en swahili. Il n'est pas exclu que le swahili devienne un jour cette langue officielle fédérale pour l'Afrique au Sud du Sahara dont rêvait Cheikh Anta Diop.

7. RECHERCHES PROPOSEES

Elaboration d'un Plan théorique de développement pour l'Afrique intégrant l'économie et la culture

80. La justification est évidente : le Plan d'Action de Lagos est passé à côté du secteur culturel. Pour remédier à cet état de chose, l'OUA a demandé qu'une étude ultérieure (5 ans après) soit menée sur les aspects culturels du Plan d'action de Lagos. Il est certain que les deux documents ne peuvent être que juxtaposés. Il faudrait un plan d'ensemble qui s'inscrive dans la perspective de la dimension culturelle du développement.

Etude sur l'unité culturelle de l'Afrique Noire

81. Il est nécessaire de montrer de façon positive et précise les points communs de la culture africaine, la base de l'africanité. Les recherches qui ont été proposées jusqu'à présent - y compris "l'unité culturelle de l'Afrique noire" de Cheikh Anta Diop qui met surtout en relief le matriarcat - nous paraissent insuffisantes. Une telle étude devra être reliée au problème de l'identité culturelle dans ses dimensions et implications sociopolitiques.

Etude sur la diversité culturelle au niveau du continent et au niveau de certains pays

82. Les objectifs de la lutte de libération (d'abord) et de la construction de l'unité africaine (ensuite) ont tendu à occulter un phénomène crucial : la diversité culturelle qui existe en Afrique tant au niveau continental qu'au niveau des pays. Toute politique culturelle doit en tenir compte.

Etude sur les effets économiques du développement culturel

83. Le secteur culturel, selon les politiques qui y sont mises en oeuvre, exerce des effets de blocage ou d'entraînement (croissance) sur le secteur économique. Une telle étude contribuera à mettre davantage en relief l'importance de la culture dans le développement.

CHAPITRE II : LA COMMUNICATION

1. INTRODUCTION

84. Dans tout système (collectivité, entreprise), il existe un sous-système de prise de décisions qui ne peut fonctionner efficacement qu'à partir de l'existence d'un sous-système d'information. Dans l'entreprise, le sous-système d'information est de source interne (la comptabilité) et de source externe (les études de marché) ; c'est par ces supports que sont prises les différentes décisions de gestion technique, financière et commerciale. Au niveau de la collectivité, le sous-système d'information n'est autre que ce que nous appelons communication.

85. La communication est le processus d'échange de messages, qui sont des informations au sens large (de types très différents). Les co-échangistes peuvent être des individus, des groupes d'individus, ou des peuples, étant entendu que l'échange peut s'effectuer à double sens comme à sens unique. L'information est un produit dont le support est constitué par les médias.

86. Les fonctions classiques de la communication sont : informer, éduquer, distraire. L'observation du fonctionnement des sociétés modernes permet d'ajouter une quatrième fonction : persuader. Le champ de la persuasion peut être politique, culturel ou commercial, par recours à des procédés scientifiques et subtils de manipulation qui s'adressent au subconscient des individus.

87. La communication à travers ses quatre fonctions joue un rôle important dans la vie sociale ; c'est ce qui explique la place qu'elle occupe dans toute stratégie de développement. Au niveau de l'activité économique, c'est certainement la fonction d'information qui est la plus importante. L'information est un produit. L'objet de tout marché (de biens et services, de

capitaux, de travail) est de produire des informations par lesquelles les agents économiques entrent en contact. Au plan international, c'est l'information qui fait qu'aucun pays n'est aujourd'hui isolé du reste du monde. Ainsi, dès qu'une calamité (famine, catastrophe naturelle, etc.) survient quelque part, la solidarité internationale se déclenche aussitôt.

88. C'est aussi dans le domaine de l'économie, l'activité commerciale surtout, qu'est née la "persuasion clandestine" (du sociologue américain Vance Packard). Mais le phénomène a vite envahi la sphère politique et culturelle. C'est ce qui a contribué à faire de la communication un problème sensible particulièrement dans les pays du Tiers Monde qui sont exclusivement des récepteurs d'informations sous toutes ses formes.

89. On comprend ainsi que la communication avec ses quatre fonctions (information, éducation, divertissement, persuasion) puisse se trouver au coeur de tout processus de développement. Seulement, le rôle de la communication dans le développement ne semble pas encore être perçu clairement en Afrique, même si les constitutions des Etats et la Charte de l'OUA (suivant en cela la Charte de l'Organisation des Nations Unies) reconnaissent le droit à l'information. De plus, la communication en tant que science est l'un des sujets les moins étudiés par les Africains.

2. L'ETAT DE LA COMMUNICATION

90. La communication est inséparable de toute vie sociale. Chaque société humaine a son mode propre de communication. Ce sont les formes et l'intensité de la communication qui distinguent les différentes sociétés dans le temps et dans l'espace. Dans l'Afrique précoloniale, l'oralité était prédominante dans la communication, laquelle avait un caractère interpersonnel très marqué : la palabre, forme commune, coexistait avec la professionnalisation de la communication par les griots. Les messages avaient un contenu très normatif conformément au type de relations interindividuelles en vigueur : autorité conférée par la parenté, l'âge, le sexe, etc.

91. Sous la colonisation, l'Afrique est ouverte à la communication de masse. Le processus démarra plus tôt et se développa de façon plus étendue dans les colonies britanniques : la radio y fut introduite dans les années 30 (1928 au Kenya, colonie de peuplement). En Afrique de l'Est des publications parurent en swahili, dirigées par des missionnaires. Dans l'Afrique francophone, la radio fit son apparition seulement dans les années 50, à l'exception du Sénégal (1939). C'est aussi dans ce pays qui furent publiés les premiers journaux : "Le Réveil du Sénégal" (1885), " Le Petit Sénégalais" (1886) ; entre 1939 et 1960, près de 160 titres différents de journaux y furent publiés. Ces journaux s'adressaient bien entendu à la petite élite alphabétisée appelée à s'identifier culturellement au colonisateur. Dans l'ensemble c'étaient des valeurs culturelles et des intérêts politiques et économiques que ces nouveaux moyens de communication s'évertuaient à défendre.

92. Dans l'Afrique postcoloniale, la communication fut exclusivement utilisée à des fins politiques. Les dirigeants se servaient de la communication à des fins de propagande en vue de consolider leur pouvoir. Ce fut particulièrement le cas pour l'audiovisuel dont l'effet sur les masses analphabétisées était particulièrement profond. Cela explique l'absence pendant plus de deux décennies de véritables politiques en matière de communication, et surtout la non-intégration de la communication dans les plans de développement.

93. La radio est de loin le média de communication le plus développé en Afrique. Cela tient à plusieurs raisons : Au plan culturel, elle s'accommode tout à fait de la tradition d'oralité des populations africaines. Au plan politique, c'est un média rentable pour les régimes en place : il est aisé de s'adresser directement et à moindre frais à toutes les couches de la population dans leur langue maternelle. C'est cette rentabilité politique qui fit que la radio a été considérée comme l'un des instruments de la souveraineté nationale : cela explique également l'empressement avec lequel les auteurs de coup d'état s'emparent de la station nationale de radio. Au plan économique,

la radio est le média le plus commode et le moins coûteux pour les populations : dans les villages non desservis par l'électricité, seul le petit poste transistor permet de garder le contact avec la capitale. Il n'existe pas un Etat en Afrique qui ne dispose pas de sa station de radio.

94. La télévision qui fit son apparition dans les années 70, remplit les mêmes fonctions que la radio ; avec l'avantage de l'image, mais aussi avec l'inconvénient d'être un média coûteux et réduit aux centres urbains dotés de l'électricité. Elle n'existe pas encore dans certains Etats.

95. La presse écrite est le média le moins développé : la principale raison tient au taux élevé d'analphabétisme avec comme conséquences une grande étroitesse des marchés et des coûts unitaires élevés. D'où la faiblesse des tirages : en Afrique francophone, 38 quotidiens ensemble sortent moins de un million d'exemplaires par jour, alors qu'en Europe, au Japon, aux Etats-Unis d'Amérique, un seul quotidien peut être tiré dans les mêmes proportions. La presse écrite est toutefois beaucoup plus dynamique en Afrique anglophone : le Nigéria compte 14 quotidiens dont 3 en langues nationales (haoussa, yoruba et ibo). Il est vrai que le Nigéria compte plus de 80 millions d'habitants, mais un pays comme Maurice avec moins de un million d'habitants ne compte pas moins de 7 quotidiens avec des articles en anglais, en français et en créole. Le nombre de quotidiens est de 23 au Soudan, 4 au Kenya, 3 au Lesotho, 2 au Swaziland, 4 en Angola. Dans l'Afrique francophone, en dehors du Zaïre on ne trouve généralement pas plus d'un quotidien (celui du gouvernement) par pays. Quelques pays comme le Cap vert, la Guinée-Bissau, la République centrafricaine... n'ont pas encore de quotidiens.

96. Le cinéma, le moyen audiovisuel le plus ancien, est présent en Afrique depuis l'ère coloniale ; mais il est localisé dans les centres urbains où l'élite tend de plus en plus à jeter son dévolu sur la vidéo. Celle-ci présente l'avantage d'éviter de se déplacer selon un horaire fixé puisque la formule "film permanent" n'existe pas encore et surtout de subir l'inconfort de

la plupart des salles de cinéma insuffisamment entretenus. La vidéo à domicile participe aussi à ces processus de désocialisation dans lequel s'engage une partie de l'élite africaine de plus en plus acculturée.

97. Les médias (récepteurs radio, télévision, etc.) figurent en bonne place parmi les indicateurs socio-économiques utilisés pour repérer et comparer les niveaux de développement entre pays : par exemple 913 récepteurs radio pour 1000 habitants dans les pays industrialisés, contre 27 seulement en Afrique. L'Unesco a même établi des normes qui correspondent à un état jugé satisfaisant de développement des médias : pour 100 habitants, 5 récepteurs radio, 2 récepteurs télévision, 2 places de cinéma. Il convient de reconnaître que ces indicateurs n'ont pas, en Afrique, la signification qu'ils peuvent avoir dans les pays occidentaux. L'environnement culturel est en effet différent : c'est ainsi que chaque jour un quotidien est lu ou feuilleté par plusieurs personnes qui ne l'ont jamais acheté. Les émissions de radio sont suivies en groupe notamment en milieu rural. Il en est de même pour la télévision, surtout à l'occasion de grands événements sportifs : le nombre de téléspectateurs pour les coupes d'Afrique des Nations ou les coupes du monde de football est sans commune mesure avec le nombre limité d'acquéreurs de postes de télévision. Quand on n'a pas de poste de télévision à la maison, on se fait inviter ou on s'invite le plus naturellement du monde chez le voisin, l'ami ou le parent : parce que l'événement l'exige, sans parler des téléspectateurs de la rue qui guettent le moindre entrebâillement de fenêtre d'une pièce de maison abritant un poste de télévision. Il s'agit là d'un aspect de la culture africaine qui se maintient même dans les villes ; cela concerne beaucoup moins la vidéo qui présente un caractère plus intime.

98. En Afrique, les médias sont loin de jouer le rôle qui devrait être le leur dans un contexte de sous-développement : informer objectivement les populations sur les événements extérieurs et sur leurs réalités ; les éduquer pour une plus grande participation à l'oeuvre de développement ; les divertir tout en les enracinant dans leurs valeurs culturelles.

99. Du fait du monopole d'Etat sur la radio, sur la télévision et sur la presse écrite, les journalistes africains sont des "otages" dont le travail se réduit à répercuter le discours officiel. Dans un tel environnement les meilleurs tendent à se scléroser au fil du temps. La censure sur la presse est de rigueur partout en Afrique, à l'exception de Maurice et, dans une moindre mesure, du Nigéria. Au Sénégal, en 1981, un journaliste de radio a dû faire ses adieux à son émission dominicale de revue de presse, pour avoir eu l'imprudence de relater un article d'un quotidien français annonçant la nouvelle du retrait politique du Président de la République

100. En fait, dans la presse écrite et parlée, les informations nationales se réduisent à la relation des activités du chef de l'Etat et des membres du gouvernement (déplacements, inaugurations, ouvertures de séminaires, réceptions...) et à la retransmission de leurs discours. Il n'existe pas encore en Afrique de sondages d'opinions sur les goûts des lecteurs, auditeurs et téléspectateurs, mais certaines attitudes sont éloquents : la lecture du quotidien national ne va pas en général au-delà des pages de sport, de programmes de cinéma et de faits divers. Pour leurs besoins d'informations politiques, les Africains alphabétisés sont réduits à l'écoute des radios étrangères (Radio France, BBC, Voix de l'Amérique, Radio Moscou, Voix de l'Allemagne...), même lorsque ces informations concernent leur propre pays. En 1981, c'est sur "Radio France internationale" que les Sénégalais ont appris pour la première fois la décision du Président L. S. Senghor de se retirer de la politique.

101. La quasi-totalité des informations politiques des Africains leur proviennent des dépêches des quatre ou cinq grandes agences de presse : Agence France Presse (France), Reuter (Royaume-Uni), United Press et Associated Press (USA), Tass (URSS). Le marché mondial de l'information politique est le type même de structure oligopolistique avec tout ce que cela peut comporter comme inconvénients : tarifs élevés d'abonnement pour les agences

nationales africaines, flux d'informations à sens unique, déformation manifeste de certaines informations de politique extérieure...

3. CULTURE ET COMMUNICATION

102. Cette situation d'extraversion est tout aussi marquée dans le domaine du culturel : les médias audiovisuels (le cinéma et la télévision surtout) constituent actuellement en Afrique les lieux les plus efficaces d'acculturation. Devant l'absence ou l'insuffisance de productions nationales, les programmes culturels de cinéma et de télévision sont importés dans une proportion de près de 80 %, à l'exception du Nigéria (18 %) pour la télévision. L'ouverture sur la culture des autres est source d'enrichissement, à condition que soit séparé le bon grain de l'ivraie, ce qui n'est guère le cas. Il suffit de constater l'ampleur avec laquelle des feuilletons que l'on peut considérer comme de véritables agresseurs culturels tels que "Dallas", "Dynastie" ... ont envahi les écrans africains de télévision avec leurs thèmes dominants : culte effréné de l'argent, violence, adultère, homosexualité, drogue. Ainsi, des comportements ne concernant que des couches marginales des sociétés occidentales sont présentés aux Africains comme des phénomènes de masse, ce qui ne peut que pousser certains jeunes à chercher à s'y identifier. Ces messages véhiculés par l'audiovisuel sont d'autant plus dangereux qu'ils ne s'adressent pas à la raison : c'est le subconscient qu'ils interpellent de façon voilée, perfide et progressive, à la manière des messages publicitaires de persuasion clandestine dont les techniques ont été mises au point par des spécialistes de la psychosociologie et de la psychanalyse. Face à cette situation, il conviendrait sans doute de revoir le rôle des commissions nationales de censure dans les pays africains.

103. Dans les sociétés modernes, la culture est intimement liée à la communication. Les médias de masse sont devenus les meilleurs véhicules de valeurs culturelles. En Afrique, les autorités ont tardé à en prendre conscience, ne s'intéressant qu'à

l'utilisation politique qu'elles pouvaient en faire. Cet oubli des aspects culturels de la communication dans le processus de développement a pendant des années favorisé la pénétration culturelle massive de l'extérieur. Cela n'a pas manqué d'avoir des répercussions culturelles nocives, comme nous l'avons souligné plus haut, mais aussi des répercussions négatives sur les économies (croissance des importations) par les changements rapides ainsi occasionnés dans les modes de vie et les comportements de consommation dus à "l'effet de démonstration".

104. La sonnette d'alarme a été tirée lors de grands forums du Tiers Monde : les Conférences des Non-alignés (Alger, 1973) (Colombo, 1976), la IVE-CNUCED (Nairobi, 1976) : l'idée d'un Nouvel ordre mondial de l'information et de la communication (NOMIC) fut alors lancée après celle du Nouvel ordre économique international (NOEI). La crainte des Non-alignés était de voir les Etats-Unis d'Amérique utiliser leur potentiel technologique à des fins politiques, commerciales et culturelles. Le raisonnement à la base était que les médias ne peuvent plus être considérés comme de simples superstructures : ils sont parties intégrante de l'activité industrielle, commerciale et culturelle. Il convient de rappeler à ce sujet que les Etats-Unis d'Amérique avaient manifesté la même inquiétude au sortir de la deuxième guerre mondiale, craignant alors que la culture européenne dominante ne vienne altérer l'"american way of life".

105. Aujourd'hui, entre la culture africaine et les nouvelles techniques de communication le conflit apparaît clairement. Celles-ci ont accentué le dualisme culturel généré par l'école coloniale. Les nouveaux Etats indépendants ne peuvent y faire face qu'en mettant en place des politiques de communication appropriées.

106. C'est ce conflit entre la culture africaine et les nouveaux médias qui pose actuellement le problème de la nécessité de développer ce qu'on appelle les industries culturelles. Il s'agit là d'un ensemble d'activités génératrices de biens et services tels que disques, journaux, livres, films, photos et productions

d'art, programmes de radio, de télévision, de vidéo, etc. Le développement des industries culturelles en Afrique est malheureusement bloqué par le manque de moyens financiers et techniques, l'étroitesse des marchés nationaux, les barrières linguistiques, le manque de formation des réalisateurs et des cinéastes, etc. Il faut y ajouter l'option délibérée pour une certaine facilité, qui consiste à importer des produits culturels de basse qualité bon marché ou gratuits, parce que déjà amortis dans les pays d'origine, alors que le développement d'industries culturelles endogènes aurait non seulement un impact bénéfique sur la vie culturelle du pays mais aussi des effets positifs très sensibles sur l'activité économique : création d'emplois, effets d'entraînement et de multiplication.

4. COMMUNICATION ET DEVELOPPEMENT

107. Comme il a été dit plus haut, la communication ne peut pas se réduire à un instrument politique aux mains d'un Etat, selon la conception qui a prévalu dans l'Afrique postcoloniale. Etant partie intégrante de la vie culturelle économique et sociale, la communication s'inscrit obligatoirement dans tout processus de développement. Prise isolément, la communication n'est pas facteur de développement, mais le développement d'un pays sera inévitablement freiné en l'absence d'un système de communication adéquat. La communication est indispensable aux économies développées modernes. Elle constitue une infrastructure au même titre que les ports, aéroports, routes, voies ferrées, etc. dont il est difficile d'imaginer l'absence dans une société développée.

108. Certains spécialistes sont partis de ces constats pour suggérer que la communication soit utilisée comme support de transmission du modèle occidental de développement dans les pays africains ; que les médias soient utilisés pour lutter contre les conceptions fatalistes des populations rurales, leur montrer le mode de vie des pays industrialisés, leur inculquer des idées nouvelles... parce que la modernisation synonyme de développement, c'est "la transformation totale d'une société

traditionnelle ou prémoderne par l'adoption des types de technologie et de la forme d'organisation sociale propre aux pays occidentaux avancés, économiquement prospères et relativement stables du point de vue politique (7).

109. C'est plutôt dans la direction du développement endogène et autocentré que la communication devrait être utilisée. L'état actuel de la communication en Afrique se présente ainsi : des flux internes et à sens vertical unique de l'extérieur vers l'Afrique, et des flux à sens horizontal faibles ou inexistants entre pays africains, ce qui manifestement constitue un handicap. Ainsi un pays peut être confronté à des pénuries ou à un déficit alimentaire, alors que dans le même temps un autre pays de la même sous-région connaît une situation inverse ; mais les produits ne circulent pas parce que l'information ne circule pas ; et c'est de l'extérieur - qui dispose de l'information - que le problème sera résolu. Un autre exemple : du fait de la prolifération de monnaies nationales inconvertibles - ce qui freine le commerce interafricain - des chambres de compensation multilatérale des paiements ont été créées au niveau sous-régional ; toutefois celles-ci ne sont pas opérationnelles du fait de la déficience des moyens de télécommunication qui doivent constituer leur principal outil de travail. Sans compter que la plupart des opérateurs économiques (importateurs, exportateurs) pour qui ces chambres de compensation ont été créées, en ignorent simplement l'existence, par défaut d'information!

110. Dans une stratégie de développement qui se veut endogène, la communication est appelée à fonctionner à tous les niveaux : comme instrument d'enracinement culturel, comme facteur de promotion de l'information économique, comme moyen de mobilisation des populations pour les amener à participer de façon consciente et volontaire à l'élaboration et à la mise en oeuvre des projets de développement.

5. LES POLITIQUES EN MATIERE DE COMMUNICATION

Les politiques nationales

111. Par politiques en matière de communication nous entendons les initiatives d'utilisation systématique de la communication à des fins de développement, ce qui exclut les initiatives d'un Etat visant à se doter d'un instrument pour des besoins exclusifs de propagande politique. Ces politiques de communication doivent s'adresser en priorité aux masses (rurales surtout) non alphabétisées ; elles utilisent par conséquent les langues nationales, en mettant l'accent sur les fonctions d'éducation et de persuasion (motivation) de la communication. Au cours de ces dernières années, le développement de la presse rurale a été le type même de politique en matière de communication en Afrique ; malheureusement il n'a concerné qu'un nombre limité de pays.

112. Des expériences ont été tentées au Mali, au Togo, au Congo et au Kenya notamment dans le domaine de la presse écrite rurale avec utilisation de langues nationales. Mais des blocages sont apparus très vite, du fait de l'insuffisance des infrastructures techniques. Une expérience plus réussie est celle de la République-Unie de Tanzanie, menée dans le cadre de la politique ujaama. C'est ainsi que la presse écrite et la radio ont été utilisées de manière à susciter la participation des populations à un certain nombre d'actions : dans le domaine de l'éducation pour soutenir les campagnes d'alphabétisation en swahili (avec une publication intitulée L'éducation sans limite) ; dans le domaine de la santé (avec des slogans comme "L'homme c'est la santé") pour des campagnes contre le paludisme, la tuberculose, la dysenterie, la parasitose... ce qui s'est traduit au plan de l'hygiène par la construction massive de latrines (dans la localité de Dodoma, il n'existe plus une seule maison sans latrine, ce que le colonisateur avait tenté de faire réaliser mais en vain, parce qu'ayant eu recours à d'autres procédés ; des latrines y ont même été construites à côté des stations d'autobus).

113. Au Sénégal a été tentée à partir de 1965, avec le support logistique de l'Unesco, l'expérience de radio rurale "Dissoo" (qui signifie en langue wolof "dialogue", "concertation"). Cette expérience constituait la réponse trouvée par le gouvernement au malaise paysan suite à la baisse des revenus agricoles. Elle a consisté surtout en une sorte de sondage d'opinion destiné à écouter les doléances des paysans (qui n'ont pas raté cette occasion de s'exprimer) de façon à y apporter quelques mesures de correction. Le résultat le plus concret a consisté peut-être à éviter un affrontement ouvert entre le gouvernement et la paysannerie.

114. Une expérience originale est menée au Mali depuis 1980 avec le concours du Programme des Nations Unies pour le développement : celle des audiothèques villageoises, véritables "bibliothèques orales". Il s'agit de bandes enregistrées dans les langues nationales portant sur divers thèmes : histoire, technologies traditionnelles, technologies appropriées, soins de santé primaire, agriculture, élevage, etc. Elles sont destinées aux populations rurales qui ont la possibilité de faire des repiquages à titre personnel. Le projet, qui est appelé à couvrir l'ensemble du pays, est somme toute peu coûteux bien que très efficace en tant que technique d'éducation de masse.

115. Dans le domaine du cinéma, des initiatives importantes d'organisation de festivals de films ont été prises par les gouvernements burkinabé et somalien : "Festival panafricain du cinéma", de Ouagadougou (FESPACO) qui se tient tous les deux ans depuis 1969 ; "Mogadiscio panafrican film symposium" (MOGPAFIS) qui se tient tous les deux ans depuis 1983. L'impulsion est venue du gouvernement tunisien qui organise tous les deux ans depuis 1966 les "Journées cinématographiques de Carthage".

116. Ces structures d'accueil favorisent à coup sûr une production cinématographique de qualité, en dépit de l'étroitesse des moyens financiers et techniques. Au 9e FESPACO de Ouagadougou en 1985, des films de bonne facture ont été présentés, centrés sur des problèmes de développement : "Jours de tourmente" (lutte

contre la sécheresse), "Le nouveau puits" (hydraulique villageoise), "Femmes bissa dans le développement" (la femme en milieu rural), "Pétangui" (procès d'un détourné de vivres destinés aux populations du Sahel), "Sécheresse et exode rural, les coopérants" (intégration d'étudiants en vacances dans le monde rural), "Halte au désert" (ce dernier film a été primé par la Communauté économique européenne (8)).

117. En Afrique australe, particulièrement dans les BLS (Botswana, Lesotho, Swaziland), est entreprise une politique assez active de développement de la communication (radio, télévision) pour échapper à la dépendance des médias de la République sud-africaine (RSA). Les langues nationales y sont largement utilisées dans l'audiovisuel. C'est le voisinage avec la RSA qui fait que dans ces pays le danger de la dépendance médiatique est perçue plus clairement qu'ailleurs sur le continent.

Les initiatives régionales

a) la concertation

118. En 1980, s'est tenue à Yaoundé une Conférence intergouvernementale sur les politiques en matière de communication. Partant du constat que "l'indépendance politique n'a pas toujours été suivie d'une décolonisation de la vie culturelle et de l'élimination de nombreux facteurs d'aliénation imposés par le système colonial", la conférence a recommandé entre autres : la production endogène de messages, la promotion des langues et cultures africaines dans les médias, l'inclusion des médias traditionnels dans les nouvelles techniques de communication, la création d'un Institut supérieur africain de la communication pour former les formateurs, l'articulation harmonieuse des stratégies de communication dans les stratégies de développement.

119. En 1981, une réunion des chercheurs africains en communication de masse a eu lieu à Nairobi. Elle a recommandé aux

gouvernements africains d'intégrer les nouvelles techniques de communication dans les plans de développement des communautés rurales et dans les politiques culturelles : par exemple, d'utiliser les techniques de communication pour l'éducation formelle en milieu rural, pour l'enregistrement et la préservation de la tradition orale.

120. Dans les pays francophones, des centres communs de formation en communication fonctionnent avec l'aide extérieure : CESTI (Centre d'étude des sciences et techniques de l'information) à Dakar, ESSTI (Ecole supérieure des sciences et techniques de l'information) à Niamey. Les pays anglophones ne sont pas encore engagés dans ce type de coopération, la formation aux techniques de communication y étant assurée au niveau national comme au Kenya avec l'"University of Nairobi School of Journalism" et le "Kenya Institute of Mass Communication".

121. Dans le domaine cinématographique, il existe un certain nombre de structures de coopération : la Fédération panafricaine des cinéastes (FEPACI créée en 1970) qui permet au Fonds culturel africain de l'OUA d'intervenir pour accorder des subventions à des cinéastes et des prix à des films, le Consortium interafricain de production de films, le Consortium interafricain de distribution cinématographique.

b) la coopération

122. L'absence de politiques en matière de communication au plan national n'a pas empêché les Etats africains d'entreprendre des actions de coopération régionale dans ce domaine avec deux grands objectifs : circulation de l'information par échange de programmes, concertation et coordination pour harmoniser les politiques en matière de communication. Deux structures ont été créées à cet effet : l'Union des radiodiffusions et télévisions nationales d'Afrique (URTNA) et l'agence panafricaine d'information (PANA).

123. L'URTNA a été créée en 1962 à Lagos, un an avant l'OUA. Le nombre de membres est passé de 12 à 44 et le Siège se trouve à Nairobi. Outre le Secrétariat général, trois structures décentralisées ont été mises en place : le centre technique de mesure et d'écoute (Bamako), le centre d'échange de programmes (Nairobi), le centre interafricain d'études en radio rurale (Ouagadougou). L'URTNA utilise les services du satellite INTELSAT pour couvrir certains grands événements sportifs internationaux : Coupes du monde, Coupes d'Afrique de football, Jeux Olympiques, etc. Ceci en attendant la mise en place du premier satellite africain prévu pour 1990. Pour l'instant, les programmes échangés dans le cadre de l'URTNA ne dépassent pas 0,5 % de l'ensemble des programmes. Cette lenteur tient pour l'essentiel au handicap constitué par le caractère trop "local" et trop propagandiste des programmes nationaux qui, manifestement, sont prévus pour l'usage interne.

124. La PANA a démarré ses activités en 1983, mais sa création avait été recommandée dès 1963 par les chefs d'Etat réunis à Addis Abeba pour constituer l'OUA. La PANA, dont le siège est à Dakar, fonctionne comme institution spécialisée de l'OUA. Son objectif est d'atténuer le déséquilibre à sens unique des informations du Nord vers le Sud, par l'échange d'informations entre les pays membres à travers 5 "pools" : Tripoli pour l'Afrique du Nord, Lagos pour l'Afrique de l'Ouest, Khartoum pour l'Afrique de l'Est, Kinshasa pour l'Afrique centrale, Lusaka pour l'Afrique australe. En réalité, ces "pools" donnent surtout des informations provenant des agences nationales de presse qui sont, comme chacun sait, contrôlées par les Etats.

125. La PANA se heurte, dans son fonctionnement, à d'autres problèmes : manque de formation de journalistes d'agences, état défectueux et tarifs élevés des télécommunications (pour les émissions en ondes courtes de la PANA à Dakar, la réception n'est bonne qu'à partir de 1500 Km, ce qui en prive les pays membres limitrophes), manque de moyens financiers pour faire fonctionner tous ces "pools" (9).

6. COMMUNICATION, ECONOMIE ET SOCIETE

126. La communication a toujours figuré en bonne place dans le raisonnement des économistes classiques et néoclassiques avec le modèle de concurrence pure et parfaite. La concurrence pure et parfaite est un état économique idéal, exempt de problèmes, donc un modèle de référence utilisé pour identifier et solutionner les problèmes des économies réelles dites de concurrence imparfaite. L'une des conditions de la concurrence pure et parfaite, c'est l'existence d'une information parfaite sur toutes les données du marché. Si cette condition fait défaut, le modèle s'écroule.

127. Cette condition existe aussi de façon implicite dans l'analyse marxiste de la péréquation du taux de profit : en effet, le transfert de capitaux d'une branche à taux de profit peu élevé vers une branche à taux de profit plus élevé suppose l'existence d'un réseau d'information efficace sur les tendances du marché.

128. L'impulsion donnée à la communication par le progrès scientifique et technique au cours de ces dernières années a contribué à enrichir la science économique d'une discipline nouvelle : l'économie de l'information. Le précurseur a été Fritz Machlup qui, dès 1962, s'est employé à l'étude de la production et de la distribution de l'information considérées comme l'une des activités économiques importantes.

129. C'est au Japon qu'a été lancé en 1966 le concept de société d'information, au moment où le concept de société de consommation était à la mode en Europe. La société d'information est la société dans laquelle l'information existe en quantité et en qualité ; une société dans laquelle, à côté du secteur de production de biens (agriculture, industrie), existe un secteur aussi important de production de services d'informations. Les pays africains qui n'en sont pas encore là se trouvent interpellés : comment pourront-ils faire face à une telle situation appelée à se développer, surtout dans le cadre de leurs relations avec les pays industrialisés ?

7. RECOMMANDATIONS

130. Une voix autorisée, le Rapport MacBride (10) a fait un certain nombre de recommandations sur les politiques en matière de communication en Afrique :

- inclure la communication dans les projets de développement pour l'information nécessaires à l'action, à la prise de décisions ;
- inclure parmi les besoins essentiels en matière de communication l'extension des services postaux et des réseaux de télécommunication ;
- développer une presse communautaire dans les petites villes et dans les zones rurales ;
- utiliser la radio, la télévision, la vidéo pour favoriser la participation des populations ;
- utiliser les moyens de communication modernes dans l'enseignement ;
- instituer une taxe sur la publicité commerciale pour financer les politiques en matière de communication ;

131. Nous souscrivons à ces recommandations que nous complétons comme suit :

- procéder périodiquement à des sondages d'opinions des lecteurs, auditeurs et téléspectateurs, pour s'enquérir de leurs goûts et de la manière dont ils jugent les programmes qui leur sont proposés ; et qu'il en soit tenu compte pour le réajustement des programmes ;
- mettre en place des "comités de sages" constitués par des personnalités de haute moralité, laïques et religieuses (toutes confessions représentées), pour effectuer les bons choix parmi les programmes culturels importés ;

- encourager les productions nationales de programmes de cinéma et de télévision pour en développer les échanges entre pays africains et revenir à la technique du doublage et de la postsynchronisation, de façon à ce qu'un programme réalisé par exemple en sango en République centrafricaine puisse être suivi en swahili en République-Unie de Tanzanie, en haoussa, yoruba, ibo au Nigéria, exactement comme un film américain est suivi en français en France. D'autant plus qu'en l'état actuel des langues africaines, les sous-titres ne peuvent être rédigés que dans des langues européennes, non comprises par les masses africaines.

8. RECHERCHES PROPOSEES

132. Etude sur les productions nationales de films de cinéma, de télévision d'émissions radiophoniques, de livres, de disques...mettant en valeur la culture africaine et les préoccupations de développement. Cette étude viendrait compléter dans une approche plus "software" que "hardware" l'étude faite pour l'OUA par O. Balogun sur "Le cinéma et les industries culturelles en Afrique".

133. Etude sur l'impact des nouvelles technologies de communication sur la culture africaine.

CHAPITRE : L'EDUCATION

1. INTRODUCTION

134. L'éducation a été considérée pendant longtemps sous le seul angle pédagogicoculturel. Puis dans les années 60 les économistes commencèrent à s'intéresser au problème de l'éducation, ce qui allait lui donner une dimension toute nouvelle. Les pionniers en ce domaine partirent du coefficient de capital qui est le rapport de l'accroissement de l'investissement matériel à l'accroissement du revenu national. Il a été observé, un peu partout, une tendance à la baisse du coefficient de capital dans le temps : ce qui signifie que l'augmentation du revenu national est plus rapide que l'augmentation de l'investissement en biens d'équipement. Par conséquent, l'augmentation du revenu national, c'est-à-dire la croissance économique, est imputable aussi à d'autres facteurs "qualitatifs" au rang desquels figure l'éducation. Des recherches parallèles menées par des Américains (S. Fabricant, E. Denison) et des Soviétiques (Strumilin, Tourtchenko) ont abouti aux mêmes résultats.

135. La contribution de l'éducation à la croissance et au développement a également été illustrée et confirmée par l'observation de certains pays comme le Japon, Israël, la Suisse, qui ont largement compensé leur pauvreté en ressources matérielles naturelles par la qualité de leurs ressources humaines. Cela allait servir de point d'appui à la théorie du capital humain. " Le problème fondamental de la majorité des pays sous-développés n'est pas le manque de ressources naturelles, mais le sous-développement des ressources humaines" (Harbinson).

136. Dans les pays africains, l'éducation coloniale s'est située sur une perspective autre que celle du développement. Elle a visé deux objectifs : faciliter l'assimilation culturelle des populations (avec une politique d'évangélisation poussée dans les

colonies belges et portugaises) et fournir aux autorités coloniales les collaborateurs administratifs dont elles avaient besoin. Pour chacun de ces deux objectifs, la création d'une élite limitée était suffisante et bien sûr moins coûteuse. Ce qui explique les taux de scolarisation : en moyenne, de 30 % dans le cycle primaire, et de 3 % dans le cycle secondaire.

137. Au lendemain des Indépendances, il fallait bien entendu rompre avec le modèle colonial d'éducation. L'éducation a été perçue comme un des facteurs-clés du développement, pour la production d'une main-d'oeuvre qualifiée et de cadres capables de maîtriser les problèmes de l'activité économique et sociale et de modifier l'environnement. Ce à quoi pourraient s'ajouter des "effets externes" de l'éducation (avec l'alphabétisation des populations rurales) propices au développement : amélioration de l'hygiène, contrôle des naissances, attitude positive à l'égard des innovations techniques, etc. Aussi l'éducation figure-t-elle en bonne place dans les plans de développement et dans les finances publiques où elle représente, selon les pays, de 18 % à 30 % des dépenses budgétaires totales.

138. Dans les pays industrialisés à économie de marché, le développement de l'éducation s'est accompagné d'un phénomène nouveau : le chômage des diplômés de l'enseignement supérieur. De cette préoccupation est née le planification de l'éducation dans le but de faire correspondre l'offre et la demande en matière de main-d'oeuvre, tant en quantité qu'en qualité.

139. Le chômage des diplômés a fait son apparition en Afrique avec un décalage dans le temps vers la fin des années 70 et continue à se développer. Il est venu se greffer sur d'autres problèmes tout à fait spécifiques à la région : poids de l'analphabétisme, nécessité de l'enracinement dans les valeurs culturelles, opportunité des langues nationales, adaptation des programmes, etc.

140. Il existe actuellement une certaine dualité dans l'approche de l'éducation en Afrique : une approche extérieure economiciste restrictive et utilitaire, une approche africaine plutôt

socioculturelle et extensive. Faut-il s'en tenir exclusivement à l'une ou à l'autre, ou bien convient-il de les combiner ? Si oui, comment ?

2. LES RECOMMANDATIONS DES CONFERENCES MINISTERIELLES

141. Depuis les Indépendances, les Etats africains ont fixé leurs objectifs dans le domaine de l'éducation sur la base des recommandations formulées par des conférences ministérielles organisées par l'Unesco sur la coopération en matière d'éducation (MINEDAF) : Addis Abeba (1961), Abidjan (1963), Nairobi (1968), Lagos (1976), Harare (1982). Chacune de ces réunions a placé le développement de l'éducation dans la perspective du développement économique, social et culturel.

142. Le lien entre l'éducation et le développement a été davantage précisé à la Conférence de Harare (qui s'est tenue deux ans après le lancement du Plan d'action de Lagos) avec la participation, pour la première fois, des ministres chargés de la planification économique.

143. La Conférence de Harare reprend les recommandations les plus importantes des conférences précédentes, à savoir :

- la liquidation de l'analphabétisme : "assurer à tous les Africains et à toutes les Africaines, enfants et adultes, le plein exercice du droit à l'éducation, condition indispensable de l'épanouissement de l'individu et du progrès de la société". (Addis Abeba, 1961)
- l'adaptation des programmes d'enseignement : "...que les objectifs et les finalités des systèmes d'éducation soient réexaminés à la lumière de l'évolution des besoins économiques, sociaux et culturels de l'Afrique indépendante". (Lagos, 1976)
- La conférence de Harare s'est surtout distinguée par deux recommandations nouvelles :

- * l'utilisation des langues nationales.
 - * l'éducation de la petite enfance (enseignement pré scolaire).
- Les conférences d'Addis Abeba et de Lagos visaient surtout le développement de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire (pour la formation des maîtres du cycle primaire).
 - La conférence de Harare (1982) se situe dans la mouvance du Plan d'action de Lagos (1980), ce qui l'amène à innover dans le domaine des recommandations en mettant l'accent sur l'amélioration de l'enseignement de la science et de la technique. Les deux autres recommandations relatives au développement de l'enseignement supérieur, et à l'intégration de l'enseignement au monde du travail peuvent être considérés comme des moyens pour promouvoir le développement de la science et de la technique.

3. LES SYSTEMES D'EDUCATION MIS EN PLACE

144. La demande d'éducation revêt de plus en plus une dimension socio-politique : l'éducation est une composante des droits de l'homme. Tout le problème est de savoir si les masses analphabètes peuvent en avoir conscience. Par contre, elles ont à coup sûr, conscience des avantages que confère l'éducation dans l'activité économique et dans la hiérarchie sociale. Cela est vrai même dans les zones rurales islamisées, où les chefs religieux (marabouts) ont été alphabétisés en arabe. La demande d'éducation a été ainsi très forte en Afrique depuis les Indépendances, les rares personnes alphabétisées cherchant à perpétuer la tradition qui leur a réussi, les familles analphabètes et pauvres cherchant par l'éducation à assurer une vie autre que la leur à leurs enfants.

145. Au lendemain des Indépendances, certains pays africains optent pour le maintien et le renforcement du système d'éducation hérité de la colonisation. Il s'agit généralement de pays ayant

bénéficié d'une infrastructure d'enseignement nettement au dessus de la moyenne. Par souci de se maintenir à un niveau international, l'accent est alors mis sur l'enseignement supérieur et la formation à l'extérieur. Ce système académique et élitiste ne laisse bien entendu aucune place à l'alphabétisation des adultes.

146. Le Sénégal a été l'exemple type de ce système : il faut dire que cette option portait fortement l'empreinte du chef de l'Etat, L. S. Senghor. Quelque dix ans après, le système révèle ses insuffisances et son inadaptation à un contexte africain de sous-développement : un type de formation complètement coupé de la culture africaine et des préoccupations du monde rural, et n'arrivant pas de surcroît à fournir la main-d'oeuvre nécessaire aux besoins de l'économie. D'où la mise en place à la hâte de structures parallèles d'éducation non formelle, et surtout la tenue en 1981 des "Etats Généraux de l'Education" dont la recommandation centrale a été la mise en place d'une "Ecole nouvelle" fortement enracinée dans la culture et dans les réalités nationales.

147. D'autres pays en Afrique ont considéré le système d'enseignement de type colonial comme partie intégrante du système politique oppressif dont ils ont été victimes. D'où une refonte totale du système d'enseignement : l'éducation nouvelle doit être un instrument de transformation des mentalités, des consciences, donc de la société. C'est une éducation de masse axée pour l'essentiel sur l'instruction primaire, ayant pour cibles aussi bien les enfants en âge de scolarisation que les adultes analphabètes, hommes et femmes ; elle est totalement intégrée au travail productif et à la vie sociale, par le large usage fait des langues nationales.

148. Cette option a prévalu en Tanzanie et dans des pays où l'indépendance a été acquise dans une situation conflictuelle avec l'ancienne métropole (pays lusophones) ; pour liquider l'analphabétisme, ces pays ont eu recours à une sorte de

"stratégie de guérilla" toute différente du système éducatif conventionnel en vigueur dans les pays industrialisés. Exactement comme la guérilla est plus adaptée à certaines situations que la guerre conventionnelle.

4. LES REALISATIONS

149. En ce qui concerne l'enseignement primaire, les objectifs fixés à la Conférence d'Addis Abeba (1961) ont été plus ou moins atteints : le rythme annuel de progression de la scolarisation a été de 6,2 % pour une prévision de 5,6 % si bien que la population scolarisée est passée de 16 % en 1960 à 62 % en 1982. Il s'agit là d'une progression substantielle, mais bien en deçà de l'objectif de 100 % prévu pour 1980. Ce qui laisse entier le problème de l'analphabétisme.

150. Dans l'enseignement secondaire, les objectifs étaient de doubler les effectifs en 1964 et de les tripler en 1970. Ce qui a été réalisé, même au-delà : en 1980, 20 % des enfants appartenant aux groupes d'âge concernés étaient inscrits dans le cycle secondaire, contre 3 % en 1960.

151. C'est dans l'enseignement supérieur que la progression a été la plus spectaculaire : les effectifs ont été multipliés par 8 entre 1960 et 1980. Il est vrai que c'est là que le point de départ a été le plus bas, rares étant les pays africains dotés d'université en 1960 (surtout les pays francophones) ; des résultats presque similaires ont été enregistrés en ce qui concerne les effectifs d'enseignants. Ces résultats qui ne sont que des moyennes masquent en fait bien des disparités : le succès dans la lutte contre l'analphabétisme a été plus marqué dans les pays ayant opté pour une stratégie de guérilla ; dans l'ensemble, presque partout, l'alphabétisation a concerné beaucoup plus les zones urbaines que les zones rurales, davantage les hommes que les femmes.

5. LES PROBLEMES

152. Les données présentées ci-dessus ne constituent qu'un élément des indicateurs quantitatifs de développement de l'éducation : la scolarisation par groupe d'âge pour chaque degré d'enseignement. Ces données sont très favorables pour l'Afrique, ce qui est loin d'être le cas pour les autres indicateurs.

153. La situation de l'enseignement primaire en Afrique est désastreuse si l'on se réfère à des indicateurs tels que le rapport entre le nombre d'enseignants et le nombre d'élèves, le rendement interne du système éducatif, c'est-à-dire l'évaluation des redoublements et des abandons. De plus, les classes sont surchargées (une centaine d'élèves pour un maître) et mal équipées (tableaux, tables-bancs, craie, etc.) ; la moitié des inscrits ne terminent pas le cycle primaire, et une bonne partie de ceux qui le terminent y ont passé une dizaine d'années au lieu de six ou sept. Cette situation contribue à alourdir les budgets de l'éducation : en effet, si les élèves passent neuf ans au lieu de six dans le cycle primaire, le budget se trouve augmenté de 50 %. S'ajoutent à ces éléments, l'absence de formation pédagogique des jeunes enseignants du cycle primaire - contrairement à ce qui se passait durant la période coloniale - ainsi que les absences répétées du personnel féminin (congés de maternité, etc.).

154. La crise de l'enseignement primaire rejaillit sur le système d'enseignement dans son ensemble : le métier d'enseignant a, en Afrique plus qu'ailleurs, perdu de son prestige, ce qui a entraîné une érosion progressive de la confiance populaire. Devant cette situation de l'école, les Africains bénéficiant de ressources suffisantes (dirigeants politiques, cadres...) réagissent en envoyant leurs enfants poursuivre leurs études aux Etats-Unis d'Amérique ou dans les anciennes métropoles. En fait, ce sont les responsables de l'éducation qui sont les premiers à ne pas avoir confiance dans le système éducatif qu'ils ont mis en place!

155. En dépit des efforts menés depuis 1961 le poids de l'analphabétisme reste préoccupant. S'il a reculé en valeur relative, l'analphabétisme a augmenté - et continue d'augmenter - en valeur absolue, et ce parce que le taux d'accroissement démographique (3 % par an : il dépasse donc largement les prévisions formulées à Addis Abeba) est supérieur au taux de croissance du produit national brut, donc aux ressources à consacrer à l'éducation. Le groupe d'âge compris entre 0 et 14 ans représente 45 % de la population en Afrique contre 23 % dans les pays industrialisés.

156. L'importance de l'analphabétisme pose inévitablement le problème de l'utilisation des langues nationales, car il est certain qu'il est plus facile d'apprendre à lire et à écrire dans sa langue maternelle que dans une langue étrangère. Mais le problème de l'utilisation des langues africaines dans l'enseignement est loin d'être résolu, et ce pour diverses raisons liées à la diversité ethnique - et donc linguistique (laquelle des langues ériger au rang de langue officielle ?) -, au phénomène psycho-sociologique de résistance au changement (l'alphabétisation en dehors des langues coloniales est considérée comme une solution au rabais).

157. L'exigence d'enracinement culturel est un autre problème auquel se trouve confronté le système d'éducation en Afrique. L'éducation coloniale avait cherché à former un type d'Africain particulier, acculturé, assimilé, totalement coupé de ses bases. Ce qu'elle a d'ailleurs réussi dans une certaine mesure, si l'on en juge par le peu d'empressement mis par certains pays africains après les Indépendances pour entreprendre la réforme nécessaire des programmes d'enseignement (par exemple dans des disciplines comme la littérature, l'histoire, la géographie, etc.). L'éducation est un instrument de transmission de connaissances mais aussi de valeurs culturelles. Elle est l'un des lieux privilégiés de la dialectique de l'universel et du particulier : toute politique de l'éducation doit donc en tenir compte. La Charte culturelle de l'OUA insiste dans son préambule sur "l'urgence d'édifier des systèmes éducatifs qui intègrent les valeurs africaines de civilisation".

158. Les pays africains ont hérité d'un système d'enseignement créé en Europe au XIXe siècle, pour les besoins de la bourgeoisie montante ; un système d'enseignement coupé de toute pratique, isolé du monde du travail, avec même une certaine aversion pour le travail manuel (à la différence du système d'enseignement en vigueur dans un pays comme la République démocratique allemande). En France, certains étudiants de Mai 1968 avaient ressenti ce manque, en allant travailler à la chaîne dans l'industrie automobile (Renault). En Afrique, la liaison enseignement-travail productif est une nécessité économique de développement ; en effet, la population rurale qui constitue la grande majorité est aussi concernée par l'éducation. Le problème s'est surtout posé dans les pays qui, en 1960, avaient opté pour le maintien du système éducatif colonial. C'est ainsi qu'en 1971, le gouvernement du Sénégal a été amené à introduire l'enseignement moyen pratique en milieu rural, pour les jeunes ayant terminé le cycle primaire sans remplir les conditions d'admission dans l'enseignement secondaire (M. Diouf, 1981) (11).

159. Le chômage des diplômés, phénomène récent en Afrique, y revêt un caractère particulier puisqu'il implique plus qu'ailleurs des coûts d'opportunité élevés : en effet, compte tenu de la rareté des ressources, la proportion qui en a été utilisée pour former des diplômés sans travail, aurait pu être affectée à d'autres emplois. Le chômage des diplômés coexiste avec une grande pénurie de personnel scientifique et technique de haut niveau : ce qui pose le problème de la planification des ressources humaines. Mais de l'avis des spécialistes, la planification des ressources humaines, discipline toute récente, n'a effectué que des progrès lents et sinueux : le moteur tourne mais n'embraye pas (Montgomery, 1972) (12). Surtout dans les pays africains, où la planification des ressources humaines est la plupart du temps inexistante ; là où elle existe, elle n'est pas toujours intégrée dans le plan de développement économique et social (M. Diouf, 1982) (13).

160. Tous les problèmes qui ont été identifiés s'expliquent par le caractère inadapté du système d'éducation en Afrique, une situation qui résulte des conceptions en vigueur au moment des

Indépendances africaines. Devant l'ampleur de l'analphabétisme, la Conférence d'Addis Abeba (1961) avait misé sur le quantitatif : vaincre l'analphabétisme à tout prix. Cette tendance était renforcée par l'idéologie dominante à l'époque dans les milieux éducatif : la théorie du capital humain, selon laquelle tout développement économique passe par la mobilisation (quantitative) des ressources humaines, sans aucune indication sur le contenu de la formation. En fait, c'était le modèle des anciennes métropoles qui était appliqué. C'est surtout depuis la Conférence de Harare (1982) que l'accent a commencé à être mis sur le qualitatif, avec le souci d'adapter le système éducatif à l'environnement africain. Il demeure toutefois un obstacle de taille : la résistance au changement.

6. CALCUL ECONOMIQUE ET POLITIQUE DE L'EDUCATION EN AFRIQUE

161. Au moment où la plupart des pays africains sont engagés dans des programmes d'ajustement conjoncturel et structurel, il n'est pas inutile de jeter un regard sur la conception que certains économistes ont de l'avenir de l'éducation en Afrique (d'autant plus que c'est le même courant de pensée économique qui inspire les politiques d'ajustement).

162. Partant du principe que c'est en Afrique qu'on trouve le coût unitaire d'éducation le plus faible pour le cycle primaire et le coût unitaire le plus élevé pour le cycle postprimaire (secondaire et supérieur), ces économistes formulent les recommandations suivantes :

- a) Donner la priorité à l'enseignement primaire en Afrique : c'est le seul moyen de combattre l'analphabétisme, chaque homme, chaque femme bénéficiera ainsi du minimum de connaissances indispensables pour la vie active. Pour résoudre la contradiction entre l'ampleur des besoins en matière d'alphabétisation et la rareté des ressources disponibles, une seule solution s'impose : optimiser le potentiel d'enseignement, en tirant le maximum de rendement par la génération d'économies d'échelle (élever le ratio

élèves-maîtres, alterner les classes à double flux). Cette recommandation figure explicitement dans le Rapport Berg (Banque mondiale, 1981, p. 100) (14).

- b) Réduire les coûts budgétaires de l'enseignement postprimaire, en transférant une partie, de la charge financière de l'Etat aux individus, de façon à rapprocher autant que possible les coûts des avantages escomptés de ce type d'enseignement pour ceux qui le demandent. Et cela d'autant plus que si l'éducation primaire peut être perçue comme un droit (de l'homme) l'éducation secondaire ne peut être qu'un privilège pour lequel c'est aux demandeurs et non à l'Etat de faire l'apport nécessaire. Les mesures à prendre sont alors les suivantes : développement de l'enseignement privé dans le cycle secondaire et dans l'enseignement public, instituer des droits d'inscription élevés, réduire les bourses, supprimer les internats...
- c) Changer la mentalité des populations en les persuadant que le cycle primaire ne doit pas déboucher automatiquement sur le cycle secondaire ; leur faire comprendre que l'enseignement primaire doit avoir sa propre finalité qui se réduit à apprendre à lire et à écrire à chaque individu, pour les besoins de son activité productive ; extirper de l'imaginaire collectif la croyance en une sorte de relation bi-univoque entre l'instruction et le travail salarié.

163. Le tout est de savoir si l'on peut appliquer la rigueur implacable du calcul économique à un secteur aussi social que l'éducation :

- a) La faiblesse du coût unitaire de l'enseignement primaire en Afrique est une réalité. Mais c'est surtout un indicateur de la situation désastreuse de l'enseignement primaire sur le continent : classes surchargées, maîtres mal payés, absence ou insuffisance de matériel didactique, locaux sommaires ou peu fonctionnels (souvent construits par les populations elles-mêmes, surtout en milieu rural). Il ne s'agit donc pas

d'un quelconque "avantage comparatif" naturel de l'Afrique pouvant justifier une "spécialisation" dans l'enseignement primaire au détriment du postprimaire.

- b) Le coût élevé de l'enseignement postprimaire s'explique surtout par l'impact des importations de matériel (fournitures scolaires, instruments de laboratoire, etc.) et les salaires élevés du personnel d'assistance technique qui est encore majoritaire dans certains pays francophones notamment. Ce dernier point a été soulevé par le Rapport Berg (p. 100) qui révèle que les coûts seraient moins élevés en Afrique orientale et australe (où les Etats sont anglophones).
- c) Le désengagement même partiel de l'Etat, d'un secteur comme celui de l'éducation reviendrait à amplifier les inégalités face à l'instruction. Au début des Indépendances, le système d'enseignement était relativement ouvert aux enfants des zones rurales dont les plus brillants étaient envoyés dans les villes, accueillis par les internats des établissements secondaires dont la suppression a été suggérée et même, dans certains pays, est devenue effective. La différenciation sociale qui est développée en Afrique depuis quelques années tend à faire de l'enseignement un système de plus en plus fermé, ce qu'un retrait de l'Etat ne pourra qu'accentuer. La réduction des coûts dans le cycle postprimaire (l'enseignement supérieur surtout) devrait plutôt se faire par la coopération régionale : par voie de spécialisation entre pays et par discipline d'enseignement.
- d) Enfin, une telle orientation est incompatible avec celle du Plan d'action de Lagos : comment peut-on arriver à développer la science et la technique dans un pays, si l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur se trouvent marginalisés ? Sans compter que l'Université dans beaucoup de pays en Afrique est le seul îlot de liberté démocratique où s'exerce une certaine réflexion critique, facteur de progrès, antidote à la routine et à la sclérose.

7. RECHERCHES PROPOSEES

La situation de l'enseignement privé (laïc et Confessionnel) et sa place dans les politiques d'éducation et de formation en Afrique

164. Au moment où certaines recommandations vont dans le sens d'un encouragement du secteur privé dans l'éducation, il serait intéressant d'étudier de façon précise le fonctionnement de ce type d'enseignement dans les différents pays de la région : étude des indicateurs tels que le rendement, le ratio élèves - maîtres, etc. ; la part du financement public (subventions) ; l'équipement en moyens didactiques ; le niveau de formation des maîtres. On dégagerait ainsi des tendances générales à la région et des particularités selon les pays, en mêmes temps que des comparaisons utiles avec l'enseignement public.

La situation de l'éducation préscolaire et les perspectives de développement

165. Le développement de l'éducation préscolaire avait été recommandée par la Conférence de Harare en 1982. Quelle était la situation auparavant et quels progrès ont été accomplis depuis ? Le passage dans l'enseignement préscolaire est-il un atout ? Prépare-t-il de façon efficace à l'enseignement primaire ? Comment se situe l'éducation préscolaire par rapport aux valeurs culturelles ? Est-elle facteur d'enracinement culturel ou d'acculturation ?

La coopération sous-régionale en matière d'éducation et de formation

166. Durant la colonisation, les structures de formation en Afrique dans le postprimaire avaient une dimension sous-régionale. La décolonisation a été suivie d'une balkanisation poussée dans le domaine de l'éducation. Toutefois, certaines structures de coopération sont encore en place. Il convient de les identifier et de les évaluer : quelles sont leurs

performances ? Comment sont réparties les charges entre les Etats ? Quels sont les problèmes ? Il s'agit d'identifier les secteurs de l'enseignement et de la formation où la coopération sous-régionale devrait être développée dans les années à venir.

Le problème de la répartition optimale du budget de l'éducation entre les différents niveaux d'enseignement primaire, postprimaire, extrascolaire

167. Nous avons vu que des combinaisons différentes étaient appliquées selon les pays. Il convient d'en évaluer les résultats et d'arriver à formuler des recommandations : peut-on arriver à une clef de répartition type qui pourrait être acceptée par l'ensemble ou la majorité des Etats ?

Le problème de l'équilibre optimal entre l'universel et le particulier dans les programmes d'enseignement

168. A la différence des pays industrialisés, l'Afrique doit veiller à ce que les programmes d'enseignement soient adaptés à son environnement culturel tout en s'ouvrant aux valeurs scientifiques universelles : il s'agit là l'un travail complexe de refonte des programmes d'enseignement dans lequel toute déviation dans un sens ou dans l'autre peut être néfaste. La question est de savoir comment arriver au bon dosage ?

CHAPITRE IV : LA SCIENCE ET LA TECHNIQUE

1. INTRODUCTION

169. La science est une activité intellectuelle ayant pour champ d'application la nature (ou la société), en vue de la recherche, de connaissances. A cet effet, elle s'emploie à découvrir des lois, c'est-à-dire "des rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses" (15). La technique est une activité pratique qui met en oeuvre des procédés et des moyens, en vue d'obtenir des résultats immédiats. Elle est la solution appropriée à un problème spécifique. La science et la technique sont distincts comme le savoir et pouvoir, la théorie et la pratique, la connaissance et l'action.

170. Historiquement, la technique est apparue avant la science. L'homo faber est antérieur à l'homo sapiens. Aujourd'hui, la science et la technique s'interpénètrent de plus en plus : la technique utilise de plus en plus les résultats de la science, au point que l'on parle de science appliquée. Ceci permet de distinguer deux types de technologie (la technologie étant un ensemble de procédés techniques) : les technologies traditionnelles qui procèdent par l'empirisme étant impulsées par les besoins du milieu socioculturel, et les technologies avancées mises au point dans des laboratoires à des fins de commercialisation ; elles sont impulsées moins par des besoins réellement ressenties que par la concurrence, même si en fin de compte elles satisfont des besoins qui existaient à l'état potentiel.

171. Si la science est neutre et universelle, la technique est tributaire du milieu socioculturel, dans la mesure où elle est une réponse à des besoins effectifs ou potentiels. La technique fait médiation entre les individus et leur milieu naturel. Cela ne manque pas de poser quelques problèmes : comme les difficultés

qui peuvent résulter du transfert d'une technologie dans un milieu pour lequel elle n'a pas été initialement conçue.

172. Par la technique, l'homme cherche à maîtriser la nature pour satisfaire ses besoins. Dans la mesure où l'activité économique aussi est une démarche par laquelle l'homme cherche à adapter les ressources (rares) de la nature à ses besoins (nombreux et illimités), on voit tout de suite le rapport étroit qui existe entre l'économie et la science-technique (S-T). Le sous-développement étant une situation dans laquelle les besoins socio-économiques les plus élémentaires restent non satisfaits pour la majorité des populations, la réflexion devenait inévitable sur la manière de mettre la S-T au service du développement, particulièrement en Afrique au Sud du Sahara.

173. La recherche scientifique et technique en Afrique ne saurait relever de la simple génération spontanée, comme cela a pu être le cas sur le continent américain et en Europe, où elle a été prise en charge par le secteur privé. Il faut une politique systématique dans laquelle l'Etat est appelé à jouer un grand rôle.

174. La politique de S-T en Afrique doit viser des domaines prioritaires : comme l'agriculture, où la production par tête a baissé nettement, au cours des deux dernières décennies. Les augmentations de production agricole n'ont été obtenues qu'à la suite de l'extension des terres cultivées, mais les rendements à l'hectare ont très peu augmenté. Par exemple, le rendement du sorgho à l'hectare n'a été, de 1971 à 1981, que de 4,7 % en Afrique alors que la moyenne mondiale a été de 22,7 %. Les énergies renouvelables ainsi que la médecine traditionnelle devront aussi figurer au rang des priorités.

2. LE SOUS-DEVELOPPEMENT DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNIQUE EN AFRIQUE : LES CAUSES

175. La science et la technique sont devenues dans les sociétés modernes de véritables forces productives. Le sous-développement de l'Afrique est lié en partie au sous-développement de la S-T,

dont les causes peuvent être situées à quatre niveaux : les pouvoirs publics, les structures de recherche (systèmes d'éducation, centres de recherche, communautés scientifiques), le secteur productif, la politique en matière de transfert de technologie.

Les pouvoirs publics

176. Les pouvoirs publics en Afrique n'ont jamais mis en oeuvre une véritable politique de S-T, ni avant ni après les Indépendances. Pendant la colonisation, les recherches étaient effectuées exclusivement sur les cultures d'exportation, à l'exception du maïs hybride au Kenya et en Rhodésie qui étaient des colonies de peuplement.

177. Après les Indépendances, les gouvernements africains se sont placés sur la même trajectoire, manifestant peu d'intérêt pour la S-T dont ils ne percevaient pas l'impact sur le développement : aucun organe s'occupant de S-T n'était prévu dans les organigrammes administratifs ; la S-T n'était pas intégrée dans les plans de développement.

178. Dans les rares pays - ce qui était déjà une exception - où la S-T figurait dans les plans de développement, elle ne l'était qu'au niveau du préambule et de la conclusion, jamais dans le corps du texte avec traduction d'objectifs socio-économiques en objectifs scientifiques et technologiques suivis de moyens : programmes de recherche et ressources financières ; les sommes affectées à la recherche (dans la mesure où on peut les identifier et les isoler dans la nomenclature budgétaire) ne dépassaient pas 0,3 % du budget, ce qui est loin de permettre un décollage scientifique et technologique. Dans les programmes de recherche, des innovations timides pouvaient être introduites, portant sur les énergies renouvelables, la transformation des produits agricoles, la pharmacopée... avec l'assistance et souvent sur initiative extérieure ; ces réorientations étant d'ailleurs plutôt liées à des préoccupations de balance des

paiements (limiter certaines importations) qu'à un souci de développement de la S-T. Ce constat s'applique moins pour un pays comme le Ghana qui est arrivé à consacrer jusqu'à 0,9 % de son budget à la S-T. Le pays dispose de toute une université pour la S-T, le KUMASI Institute for Science and Technology.

Les structures de recherche

179. La formation constitue la base essentielle du développement de la S-T dans un pays. La relation est très étroite entre le niveau général d'éducation d'une population et son aptitude à entreprendre des innovations technologiques. En Afrique, même si l'inventaire du potentiel scientifique et technologique est inexistant ou embryonnaire, la pénurie de scientifiques, d'ingénieurs et de techniciens, est une réalité constatée. Cette situation tient au système d'éducation : sous l'angle quantitatif : poids de l'analphabétisme, faible proportion des scolarisés du primaire accédant à l'enseignement supérieur, faible proportion des étudiants dans les filières scientifiques et techniques ; sous l'angle qualitatif : le caractère académique et abstrait de l'enseignement supérieur (même scientifique et technique) qui met surtout l'accent sur l'accumulation de connaissances, à la place de la créativité, du savoir-faire, avec peu ou pas de lien avec l'activité pratique, et des programmes d'enseignement inadaptés au milieu.

180. Les centres de recherche existants n'ont pas été restructurés en fonction de la situation et des besoins spécifiques des pays. N'étant très souvent que des relais de centres de recherche extérieurs, ils sont réduits à fonctionner en vase clos, comme des enclaves, coupés de l'environnement socioculturel. Il n'ont toujours pas les moyens matériels et humains indispensables à leur fonctionnement ; ainsi certains sont-ils condamnés à rester stériles ou à disparaître.

181. L'élite de la communauté scientifique, des chercheurs africains a été formée dans les pays industrialisés. Elle n'a pas toujours réussi à s'intégrer et à s'adapter aux préoccupations

locales. Les chercheurs africains les plus brillants se considèrent davantage comme membres de la communauté scientifique internationale que de leur environnement immédiat : par souci de "ne pas être dépassé" par l'évolution scientifique et technique, mais aussi par souci d'être remarqués à l'extérieur, afin d'être invités à des conférences internationales ou de se voir proposer des emplois plus intéressants parce que mieux rémunérés et dans des centres de recherche mieux équipés, où ils se sentiront de toute façon plus à l'aise, compte tenu de la formation qu'ils ont reçue. Aussi préfèrent-ils passer leur temps à écrire des articles de "haut niveau" en dépouillant les revues étrangères, plutôt que de se livrer à des activités terre à terre sur le terrain. Ce qui contribue beaucoup à marginaliser les technologies traditionnelles vouées au mépris scientifique.

182. Certains centres de recherche (secteur agricole, secteur médical, etc.) abritent des effectifs parfois importants de chercheurs de niveau inférieur. Mais compte tenu de l'insuffisance de leur niveau de qualification, ils sont réduits à des tâches tout à fait routinières d'analyse et d'expérimentation en laboratoire, ne débouchant sur aucun produit nouveau.

183. Dans l'ensemble, les structures de recherche et d'enseignement en Afrique n'ont pas encore la capacité de création, d'adaptation, et de transmission des connaissances indispensables, nécessaires pour impulser le développement scientifique et technologique.

Le secteur productif

184. Le secteur productif (constitué par les entreprises de toute nature) se situe au carrefour de la recherche scientifique et technique : c'est du secteur productif que procède la demande d'inputs technologiques dont il est le principal utilisateur. Le secteur productif est aussi à l'origine d'une partie de l'offre d'outputs technologiques avec la recherche-développement (R-D) menée dans les laboratoires d'entreprises. Sans parler du soutien

financier qui peut être apporté à des centres de recherche. Une telle situation se rencontre plutôt dans les pays développés au niveau de l'industrie.

185. En Afrique, le secteur industriel en place ne peut pas soutenir la R-D, non seulement en raison de son importance réduite mais aussi en raison de sa structure : les succursales des sociétés transnationales qui opèrent sur le continent se contentent d'inputs technologiques importés, n'ayant aucun intérêt à promouvoir des activités de recherche et d'innovation. C'est aussi le cas pour les industries de substitution d'importations, de moindre envergure, qui fonctionnent selon des méthodes routinières, sans aucune perspective d'innovation technologique, assurées qu'elles sont de la protection (administrative ou douanière) contre toute concurrence, puisque opérant en situation de monopole.

186. Dans les pays industrialisés, le délai de temps est très court entre l'apparition d'une innovation technologique et son application pratique dans l'industrie. En Afrique ce délais peut être infini : par peur du risque et par manque d'esprit d'entreprise les opérateurs économiques surtout nationaux arrivent à rater des occasions d'investir pourtant intéressantes, faute de savoir tirer parti de telle ou telle innovation technologique. Un exemple : au Sénégal, l'Institut de technologie alimentaire a mis au point depuis des années des prototypes (confitures à partir de fruits locaux), mais la fabrication en série n'est pas encore faite, aucun opérateur économique ne voulant encore s'y engager. Pendant ce temps, le pays continue à importer des pots de confiture de raisins, pommes, abricots... qui ne sont accessibles qu'aux enfants de l'élite.

La politique en matière de transfert de technologie

187. L'importation éternelle et passive de technologie est une solution de facilité qui ne peut qu'entraver le développement de la S-T dans un pays. C'est pourtant la voie qui a été suivie jusqu'ici en Afrique. L'importation de biens d'équipement

incorporant une certaine technologie et de brevets de fabrication, est une situation courante et connue. Ce que l'on sait moins, c'est que des centres de recherche censés promouvoir une technologie endogène ne sont rien d'autre que des centres d'importation de technologie : c'est le cas dans l'Agriculture. Pendant la période coloniale, la recherche agricole sur les cultures d'exportation se réduisait à adapter des variétés de plants importées : coton (Etats-Unis d'Amérique), huile de palme (Asie), café (Amérique latine). Les centres nationaux et sous-régionaux créés après les Indépendances ont suivi la même voie : l'Association pour le développement de l'agriculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO) n'a travaillé jusqu'ici que sur des variétés importées (test d'adaptabilité, sélection, etc.). En dix ans, elle a reçu 2000 variétés importées dont 2 seulement ont été jugées aussi performantes que les variétés locales (16).

188. Le transfert de technologie peut sembler justifié si l'on se réfère au raisonnement économique faisant appel au principe des avantages comparatifs : d'une part, la technologie est une denrée internationale et d'autre part, un pays aurait un comportement irrationnel s'il cherchait à développer une technologie qu'il pourrait importer à moindre coût. C'est oublier que toute technologie a une dimension culturelle et que le transfert de technologie impose des modèles culturels. De plus, une technologie mise au point dans un pays peut s'avérer inefficace dans un autre pays, parce que inappropriée. C'est le cas de certaines technologies agricoles conçues dans les pays industrialisés pour engendrer des économies d'échelle, alors que les exploitations agricoles en Afrique sont généralement de petite dimension. C'est ainsi que la culture en Afrique d'une variété de sorgho à haut rendement mise au point par l'ICRISAT (Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides), basé en Inde, a été un échec, à cause de conditions environnementales différentes (17). D'une façon générale, on a constaté que les nouvelles variétés importées exigeaient plus d'engrais et étaient moins résistantes aux maladies et insectes de l'environnement africain.

3. LE DEVELOPPEMENT DE LA S-T EN AFRIQUE : INITIATIVES ET ESPOIRS

189. Le diagnostic des causes du sous-développement de la S-T en Afrique ouvre la voie aux actions concrètes à mener pour changer la situation. Depuis une dizaine d'années, des initiatives ont été prises dans ce sens, tant dans le cadre du système des Nations Unies que dans le cadre des organisations panafricaines assistées par certains gouvernements de pays industrialisés.

Les initiatives prises au sein du système des Nations Unies

a) l'Assemblée générale des Nations Unies

190. Depuis le début des années 60, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies a cherché à sensibiliser la communauté internationale à la question de la science et de la technologie au service du développement, en prenant notamment plusieurs initiatives.

191. C'est ainsi qu'elle a organisé un certain nombre de conférences :

- 1°) Conférence des Nations Unies en vue de l'application de la science et de la technique dans l'intérêt des régions peu développées (1963).
- 2°) Conférence internationale pour l'organisation de la recherche scientifique et la formation du personnel en Afrique sur l'étude, la conservation et l'utilisation des ressources naturelles (Lagos, 1964). Cette conférence a recommandé la création d'organismes nationaux de politique scientifique.
- 3°) Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement (Vienne, 1979). Le résultat a été le Plan d'action de Vienne (PVA) qui se situe dans le cadre du Nouvel ordre économique

international (1974) et du plan régional de l'Afrique pour l'application de la science et de la technique au service du développement. En vue de l'application du Plan d'action de Vienne (18), des structures sont créées auprès de l'Assemblée générale :

- le Comité intergouvernemental pour la S-T pour le développement ;
- le Centre des Nations Unies pour la S-T pour le développement (UNCSTI) qui constitue le secrétariat du Comité ;
- le Système financier pour le développement de la S-T ;

4°) Mise en place, en 1985, du système d'alerte sur les technologies de pointe (Advance Technology Alert System : ATAS AFRICA) puisque les nouvelles technologies ont un effet positif ou négatif sur les économies africaines qui les reçoivent sans y avoir été préparées. Par exemple, est négatif l'effet produit sur les exportations de certains produits primaires pour lesquels des substituts ont été trouvés : c'est ainsi que les variétés de blé sucré peuvent contribuer à restreindre les besoins en sucre. Le dispositif consiste à évaluer l'impact de ces nouvelles technologies et à alerter les pays concernés pour qu'ils prennent à temps les mesures appropriées.

5°) Mise en place auprès de la CEA à Addis Abeba, d'un Comité intergouvernemental d'experts de la S-T pour le développement.

b) L'Unesco

192. L'Unesco également a entrepris un grand nombre d'activités dans le domaine de la S-T en direction des pays africains :

- 1°) Organisation du symposium sur l'utilisation de la science et de la technologie pour le développement de l'Afrique (Addis Abeba, 1970, en liaison avec la CEA).
- 2°) Organisation des conférences des Ministres chargés de l'application de la S-T en Afrique : CASTAFRICA I : (Dakar, 1974) ; CASTAFRICA II : (Arusha, 1987).
- 3°) Mise en place du Réseau africain des instituts de S-T.

Les initiatives africaines

193. Les actions de sensibilisation du système des Nations Unies sur le rôle de la S-T dans le développement ont incontestablement porté leurs fruits. L'Afrique a pris conscience de l'importance de la S-T comme en témoigne le Plan d'action de Lagos et les autres initiatives qui l'ont suivi.

194. Le Plan d'action de Lagos procède d'une initiative conjointe de l'OUA et de la CEA. Le chapitre V portant sur la S-T a été rédigé par le Comité intergouvernemental des experts sur la S-T pour le développement dans le prolongement du Plan d'action de Vienne jugé inapproprié pour l'Afrique. Ce chapitre - qui est, de tous les chapitres du Plan de Lagos, le plus long - a été considéré par beaucoup d'experts comme le mieux élaboré (19).

195. Le Plan d'action de Lagos a lui-même servi de catalyseur et a impulsé d'autres initiatives ultérieures :

- Conférence des Ministres de l'éducation et de la planification (Harare, Zimbabwe, 1982) (sous l'égide de l'Unesco) qui a recommandé l'amélioration de l'enseignement des sciences et de la technologie en Afrique.
- Réunions sous-régionales sur les organismes directeurs chargés de la S-T (sous l'égide de l'Unesco).

- Réunions des Instituts africains de recherche agricole (Ibadan, Nigéria, 1982) à l'occasion desquelles deux projets ont été retenus : création d'un centre d'exploitation et d'entretien du sol en Afrique de l'Ouest ; création d'un centre africain de formation et de recherche phytosanitaire.
- Réunions périodiques du comité d'experts de la S-T à la CEA à Addis Abeba.
- Congrès des hommes de science d'Afrique (Brazzaville, juin 1987) à l'issue duquel il a été décidé de créer une Union panafricaine des sciences et de la technologie (le gouvernement congolais s'étant engagé à la doter d'un immeuble et d'une allocation budgétaire).
- Création de l'Académie des sciences de l'Afrique, afin de faire se rencontrer les scientifiques du continent africain, quelque soit leur discipline, en vue de favoriser les possibilités de collaboration et d'échange d'expériences (décision arrêtée lors de la réunion tenue à Trieste, Italie, en 1985). Ce projet est considéré comme devant contribuer à la lutte contre l'exode des cerveaux. Dans ce cadre, il a été décidé de créer un Centre international sur la désertification à Khartoum (Soudan).

196. A la veille de CASTAFRICA II, des progrès importants ont été accomplis dans la création d'organes nationaux chargés de la coordination et de la planification de la politique scientifique et technologique : les Ministères ou Conseils de la recherche en matière de S-T, bien qu'il reste une quinzaine de pays où ce type de structure n'a pas encore été créé. CASTAFRICA a mis en place des cellules de suivi ce qui avait fait défaut avec CASTAFRICA I.

197. Les organisations sous-régionales d'intégration économique aussi s'emploient à introduire dans leurs traités des dispositions en matière de coopération scientifique et technique. Certaines ont même créé des structures de coopération dans le domaine de la S-T : l'Institut sous-régional de technologie

appliquée (ISTA) au sein de l'Union douanière et l'économique de l'Afrique centrale, l'Institut de recherche agronomique et zootechnique (IRAZ) au sein de la Communauté économique des pays des grandes lacs (Zaire, Burundi, Rwanda), etc.

4. DES RESULTATS PROMETTEURS

198. En dépit de l'état de sous-développement de la S-T en Afrique, quelques résultats prometteurs ont été enregistrés dans la recherche, en particulier dans deux domaines : l'agriculture-alimentation et l'énergie, au niveau régional.

L'agriculture-alimentation

199. L'Institut international d'agriculture tropicale d'Ibadan (Nigéria) (20), qui opère au niveau régional, compte à son actif un certain nombre de réalisations :

- 1°) Une technique d'hybridation du maïs qui a permis de mettre au point des variétés de maïs résistant à la moisissure et à la rouille (deux d'entre elles sont actuellement cultivées au Nigéria, au Bénin et au Cameroun) et une variété résistant au streak du maïs, qui est une maladie virale diagnostiquée en Afrique.
- 2°) Une variété de dolique (haricot) à haut rendement et résistant à 8 maladies et à 2 insectes déprédateurs.
- 3°) Une variété de manioc amélioré dont le rendement est de 15 à 20 tonnes à l'hectare (contre 6 tonnes à l'hectare pour les variétés traditionnelles) et résistant à deux maladies (la rouille et la mosaïque). Des plants de manioc amélioré ont été fournis à une vingtaine de pays africains et des recherches sont actuellement en cours pour mettre au point des variétés résistant à l'araignée verte et à la cochenille qui peuvent causer, des pertes dans les récoltes de l'ordre de 30 à 80 %. Le manioc (cassava) constitue la moitié de la ration calorifique pour près de 200 millions d'Africains.

- 4°) De nouvelles méthodes culturales comme la technique du non-labour, qui se substitue à la jachère traditionnelle trop longue, sans pour autant permettre une reconstitution satisfaisante des sols. La technique consiste à recouvrir la surface de sol d'un paillis organique provenant de la récolte antérieure ; cela empêche l'érosion du sol et favorise la culture suivante, tout en dispensant de l'utilisation de la herse et de la charrue.

200. Le Centre international du bétail pour l'Afrique (ILCA) (21) a mis au point un système de traction animale avec un boeuf au lieu de deux. L'expérience a été testée avec succès en Ethiopie. Il a été estimé que l'effet sur la productivité agricole était sans commune mesure avec les recherches menées pendant une trentaine d'années sur la mécanisation.

201. Dans plusieurs pays africains, des activités technologiques (suivies de près par le Centre régional africain de technologie) sont actuellement en cours :

- Mise au point de décortiqueuses de maïs ; le Technology development and advisory unit de Zambie a lancé un prototype sur lequel des recherches sont en cours en vue de l'amélioration sur le plan technique. Cette décortiqueuse a été fabriquée sur place à partir de fonte de ferraille.
- Amélioration des méthodes d'extraction de l'huile de palme ; une presse à vis manuelle a été mise au point par le technology consultancy centre du Ghana.
- Mise au point d'appareil pour casser les coques d'arachide avant le décorticage manuel : expérience au Malawi pour l'arachide de bouche.

L'énergie

202. Au nombre des problèmes auxquels se trouvent confrontés la plupart des pays africains, figurent le poids des importations

pétrolières (qui contribuent beaucoup aux déficits des balances des paiements) et la désertification consécutive à la déforestation avec l'utilisation massive du charbon de bois comme source d'énergie (au cours des 50 dernières années, 65 millions d'hectares de terres productives en Afrique ont été occupées par le désert).

203. C'est pourquoi le secteur de l'énergie mobilise un grand nombre de recherches :

- Fabrication d'alcool (éthanol) à partir de la canne à sucre. L'expérience la plus avancée est celle tentée au Zimbabwe avec la fabrication d'un carburant pour automobile : le carburant, qui contient 15 % d'éthanol, 85 % d'essence et 1 % de benzol. Le procédé a permis en une année d'économiser 5,6 millions de dollars US sur les importations de pétrole. Le Kenya est également assez avancé dans ce domaine.
- Promotion du biogaz (fabrication de gaz pour l'éclairage, la cuisson, à partir de déchets végétaux, animaux, humains). Un digesteur de biogaz installé au Libéria en 1986 en sous-sol, permet d'éclairer 100 ampoules dans un village non desservi par l'électricité.
- Mise au point de fourneaux améliorés : pouvoir calorifique augmenté, pertes de chaleur réduites, temps de cuisson plus court, consommation de combustible (charbon) nettement en diminution. A l'heure actuelle, la fabrication en série est très développée dans certains pays - le Sénégal notamment - selon deux variantes : le modèle métallique dérivé du fourneau malgache traditionnel et le modèle "Bann ak suuf" (argile et sable) qui est une innovation totale. Des travaux de conception et de recherche dans ce domaine ont été menés dans différents centres d'Afrique et ils se poursuivent de manière à améliorer le produit : le Département de génie mécanique de Foura Bay college (Sierra-Leone), le Centre de machinisme agricole et de technologie rurale d'Arusha (République-Unie de Tanzanie), l'Unité de

technologie de l'Université de Lusaka (Zambie), le Département de génie mécanique de l'Université de Nairobi (Kenya), le Centre d'étude et de recherche sur les énergies renouvelables de l'Université de Dakar (Sénégal).

5. RECOMMANDATIONS

204. De nombreuses recommandations relatives à la politique scientifique et technologique en Afrique figurent dans le Plan d'action de Lagos ; elles ont été rappelées lors de CASTAFRICA II (qui a innové en mettant en place des cellules de suivi). Ces recommandations, de type structurel, sont tout à fait pertinentes c'est-à-dire qu'elles visent à révolutionner les paysage scientifique et technologique du continent. Tout en nous situant dans ce cadre, nous proposerons ici quelques recommandations plus ponctuelles, sur les priorités à établir dans la recherche en la S-T, et sur les axes de recherche à privilégier dans le cadre du grand programme I sur la S-T en Afrique.

205. Le Plan d'action de Lagos a identifié l'agriculture comme secteur prioritaire de la S-T, pour promouvoir l'autosuffisance alimentaire. A cet effet, des recherches ont été proposées sur le stockage et la conservation des récoltes. Il faudrait y ajouter :

- Des recherches sur les moyens de lutter contre les déprédateurs de récoltes (criquets, aviaires mange-mil), soit pour arriver à détruire totalement les larves, soit pour parvenir à mettre au point des variétés résistant aux déprédateurs.

- Des recherches spéciales sur les maladies des plantes en Afrique. Compte tenu d'une plus grande diversité biologique en Afrique qu'ailleurs, les maladies des plantes sont plus nombreuses sur le continent africain : 500 à 600 types de maladies en Afrique pour le riz, contre 54 dans les climats tempérés ; 125 contre 85 pour le blé ; 278 contre 32 pour la tomate. Il y a là assurément un large potentiel de recherche, pour ne pas dire un défi pour les chercheurs africains (M. Khalid, 1987).

- Des recherches sur la conservation et l'amélioration des sols africains constamment érodés par la forte chaleur qui favorise l'évaporation, et les pluies torrentielles qui drainent l'humus et les éléments fertilisants.

- Des recherches sur la trypanosomiase (maladie du sommeil) et la mouche tsé tsé en vue de développer l'élevage : de 1970 à 1981, la population en Afrique a augmenté de 36 %, alors que le cheptel bovin n'a augmenté que de 14 % seulement. La production de viande pourrait être doublée s'il était possible d'éradiquer le phénomène. Trois solutions sont envisageables : (1) recourir à des races bovines trypanotolérantes, mais l'expérience a montré que celles-ci étaient beaucoup plus sensibles à d'autres fléaux comme la sécheresse par exemple ; (2) améliorer la chimioprophylaxie : des traitements existent pour combattre la trypanosomiase chez l'homme, mais ils ne sont pas administrables aux bovins ; (3) s'attaquer directement à la mouche tsé tsé : il semble que ce soit la meilleure formule, mais les recherches n'intéressent pas les laboratoires pharmaceutiques des pays industrialisés, et ce pour des raisons de rentabilité (coûts élevés, débouchés incertains, etc) (22).

- Des recherches sur le paludisme et les moustiques. En effet, compte tenu du taux élevé de mortalité, mais aussi de l'immobilisation qu'elle entraîne dans la force de travail en milieu rural en période d'"hivernage", cette maladie diminue fortement la productivité agricole. Le paludisme est, pour la population africaine, une préoccupation sans commune mesure avec celle provoquée par le Sida pour lequel des recherches sont menées en Afrique.

- Poursuite des recherches commencées au Département de chimie de l'Université de science et de technologie à Kumasi au Ghana sur la fabrication d'engrais à partir du sang animal recueilli dans les abattoirs.

206. Dans le domaine des énergies renouvelables, une plus large priorité devrait être accordée à l'énergie solaire. C'est pour l'Afrique une priorité qui ne peut être laissée à des centres de recherche extérieurs pour lesquels l'intérêt est bien moins évident.

207. Ces défis qui se présentent aux chercheurs africains peuvent être relevés en recourant notamment aux possibilités actuelles et futures de la biotechnique (23).

6. RECHERCHES PROPOSEES

208. La présente étude a exposé les grands problèmes de la S-T en Afrique, tels qu'ils ont été abordés par CASTAFRICA I et II, la Conférence de Vienne, le Plan d'action de Lagos... Nous estimons qu'il serait utile d'orienter la réflexion sur la S-T en Afrique vers des axes plus précis : étude-évaluation des centres de recherche existants, étude sur les possibilités d'intégration des techniques traditionnelles et des techniques avancées, étude-évaluation sur les pertes postérieurs à la récolte en rapport avec les techniques traditionnelles de stockage et de traitement.

209. En dépit de la faiblesse des ressources financières affectées à la S-T, il existe un grand nombre de centres et d'instituts de recherche en Afrique, dont beaucoup reçoivent un financement de l'extérieur. Ces centres fonctionnent aux niveau régional, sous-régional et national. Il serait nécessaire de procéder à une évaluation des activités et des résultats de ces centres et instituts de recherche, de manière à orienter la politique scientifique et technologique dans les années à venir : déterminer les unités à maintenir et à renforcer, les unités à regrouper au niveau sous-régional pour leur donner la dimension d'échelle génératrice d'efficacité. Une telle étude serait un préalable à la politique de coopération scientifique et technique qui est recommandée dans toutes les réunions sur la S-T en Afrique.

210. L'intégration des technologies traditionnelles et des technologies nouvelles a été souvent recommandée, surtout en milieu rural, et ce parce que les technologies nouvelles présentent certains points communs avec les technologies traditionnelles : elles exigent peu de capitaux et peu d'énergie ; elles sont décentralisables, ce qui fait d'elles des technologies bien adaptées au milieu rural (25). La question est de savoir comment elles seront accueillies par les populations. Le problème demande à être étudié sous l'angle technique et sous l'angle sociologique.

211. On estime que les pertes postérieures à la récolte sont particulièrement importantes en Afrique. Il s'agit de pertes d'ordre quantitatif (diminution de poids) mais aussi d'ordre qualitatif (diminution de la valeur nutritionnelle après conservation). Il n'existe à ce jour aucune étude précise sur la question.

212. Pourtant, une telle étude serait indispensable pour évaluer l'efficacité des technologies traditionnelles de stockage, de traitement et de conservation des récoltes, afin de les améliorer, voire d'introduire d'autres méthodes.

213. L'énergie solaire a été présentée il y a quelques années comme une promesse pour l'Afrique. Aujourd'hui on en arrive parfois à se demander s'il ne s'agit pas d'une éternelle promesse. Une étude sur la question nous paraît indispensable autour des interrogations suivantes : où en sommes-nous ? Quels sont les problèmes ? Quels sont les obstacles qui s'opposent à la percée de l'énergie solaire pour son utilisation de masse à des fins domestiques (cuisson, réfrigération, climatisation). Ces fonctions sont encore remplies en Afrique pour l'essentiel par l'énergie électrique d'origine thermique (donc pétrolière) très coûteuse et limitée aux seuls centres urbains.

CONCLUSION : QUELLES PERSPECTIVES POUR L'AN 2000 ?

214. Face aux problèmes de culture, de communication, d'éducation et de science-technique, les pays africains se trouvent actuellement placés à la croisée de deux chemins. Le premier se caractérise par une approche sociologico-culturelle du développement : après avoir ignoré une telle perception du développement durant les deux premières décennies qu'ont suivi la déclaration des Indépendances, les pays d'Afrique ont fini par s'y intéresser grâce à l'action énergique d'organisations internationales comme l'Unesco.

215. L'autre approche, la tendance "économiste", a connu trois phases d'évolution : à la mode au début des années 60, ce courant a inspiré bon nombre de politiques de développement en Afrique, par le biais de conseillers économiques étrangers ; puis, il a subi une retraite momentanée à la suite de la révolte estudiantine de Mai 1968 et de la crise du début des années 70 ; enfin, à l'heure actuelle, on observe un retard en face de ce courant avec notamment les politiques d'ajustement conjoncturel et structurel où il n'est question que de croissance, le thème du développement étant de plus en plus relégué à l'arrière-plan.

216. La question est de savoir laquelle de ces deux tendances l'emportera dans les stratégies africaines de développement au cours des prochaines années ? L'issue dépendra assurément de facteurs multiples. Les stratégies purement économiques et culturelles ne peuvent conduire au développement. Elles pourront tout au plus permettre une certaine croissance économique, mais cela suffira pour renforcer leur crédibilité chez certains responsables africains. Si ces politiques échouent du point de vue de la croissance - et il y a de fortes chances que cela soit le cas -, l'échec sera ou bien mis sur le compte d'une conjoncture internationale défavorable, ou bien masqué par une conjoncture internationale favorable, parce que les économies africaines resteront encore longtemps régies par l'environnement

extérieur. Le courant de l'économisme bénéficie donc de toutes les faveurs. Il ne sera renversé ou affaibli que parce que des actions vigoureuses l'Unesco auront été menées par l'Unesco. Mais quelle sera à cet égard la politique de l'Unesco ? C'est peut être de là réponse à cette question que tout dépendra. C'est dans ce cadre qu'il faut envisager l'évolution des paramètres non économiques.

Le domaine de la culture :

217. L'Unesco et L'OUA qui opèrent hors du champ du courant de l'économisme ne resteront pas inactives. Elles organiseront des rencontres culturelles susceptibles d'aboutir à certaines recommandations du type :

- Nécessité pour chaque Etat de se doter d'un Ministère de la culture (les Etats anglophones étant les principaux visés).
- Nécessité pour les communautés économiques d'intégration d'inclure dans leurs traités des dispositifs de coopération culturelle. Le SADCC (26), front de lutte (économique) des Etats de l'Afrique centrale contre la République sud-africaine ne sera certainement pas la dernière organisation intergouvernementale à suivre ; la recommandation sera d'autant plus facile à suivre qu'il y a les exemples du CICIBA, de la CEDEAU, et de la Charte culturelle de l'OUA.
- Sur le front des langues, seul le swahili a des chances de se développer, avec l'aide de pays industrialisés dont la langue n'est pas parlée en Afrique : la République fédérale d'Allemagne, la Suède et, dans une moindre mesure, les Etats-Unis d'Amérique , puissance non coloniale mais soucieuse de contrecarrer la francophonie en Afrique centrale bantoue.
- Les contraintes financières (manque de devises pour les importations) vont contribuer au développement de certaines technologies traditionnelles : pharmacopée, utilisation de matériaux locaux de construction, etc.

Le domaine de la communication

- Le cinéma a de grandes chances de se développer, grâce notamment au dynamisme des cinéastes cherchant à être primés à l'occasion des festivals africains du film (Tunis, Ouagadougou, Mogadiscio) et surtout à l'occasion du Festival de Cannes.
- Les audiothèques rurales telles qu'expérimentées au Mali connaîtront un grand essor, car elles sont d'un faible coût et que leur financement reçoit un soutien extérieur (PNUD au Mali).
- Comme c'est le cas à la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO), des centres d'information économique et commerciale seront mis en place dans certaines communautés économiques.
- Le statu quo sera de rigueur tant à la télévision que, dans la presse écrite. A la radio on pourrait même assister à une intensification des flux d'information du Nord vers le Sud, dans la mesure où le perfectionnement des émissions en ondes courtes et la concurrence entre pays industrialisés, vont contribuer à augmenter le nombre d'émissions vers l'Afrique.
- Si le Réseau panafricain de télécommunication (PANAFTEL) est terminé, ce sera un grand atout pour les pays africains.

Le domaine de l'éducation

218. Dans ce domaine, les tendances suivantes devraient être observées :

- Renforcement des campagnes d'alphabétisation des adultes dans les langues européennes, mais aussi dans les langues nationales (Ethiopie, République-Unie de Tanzanie, etc.).
- Développement de l'enseignement primaire avec la maintien très probable du rythme de croissance démographique.

- Privatisation poussée dans l'enseignement secondaire.
- Statu quo dans l'enseignement supérieur.

Le domaine de la science et de la technique

219. On devrait y observer les tendances suivantes :

- Mise en place de dispositif de coopération scientifique et technique dans les communautés économiques, soit spontanément, soit à la suite de recommandations (à l'occasion de CASTAFRICA III par exemple ?)
- Développement de la recherche appliquée encouragée de l'extérieur dans les domaines de l'énergie (biogaz, fourneaux améliorés) et dans l'agriculture vivrière grâce à la biotechnique.
- Recul de la recherche fondamentale (au niveau des universités).

220. Ces orientations ont l'avantage de déboucher sur des résultats immédiats qui ne sont pas incompatibles avec l'économisme.

NOTES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- (1) R. Linton. Le fondement culturel de la personnalité. Paris, Dunod, 1959.
- (2) Thèmes traités par la Conférence d'Accra :
- a) L'action culturelle
- Concertation, participation, démocratisation
 - Supports de l'action culturelle : langues africaines, art, cultures écrites, musées, centres culturels, animation culturelle, moyens de communication de masse
 - Financement de l'action culturelle et de la création artistique
 - Formation du personnel culturel.
- b) Le développement culturel, facteur de transformation sociale
- Culture et développement
 - Culture et éducation
 - Culture et technologie
 - Culture et environnement
- (3) Thèmes traités par la Charte culturelle de l'OUA (Port-Louis, 2-5 juillet 1976)
- Démocratisation de la culture
 - Participation active de la jeunesse à la vie culturelle nationale
 - Formation et éducation permanente
 - Utilisation des langues nationales
 - Utilisation des moyens d'information et de communication
 - Rôle des gouvernements dans le développement culturel (aide à la création, protection des oeuvres africaines)
 - Protection du patrimoine culturel africain
 - Coopération culturelle africaine

- (4) Thèmes abordés par la conférence de Mexico (26 juillet - 6 Août 1982)
- Identité culturelle
 - Dimension culturelle du développement
 - Patrimoine culturel, création artistique intellectuelle, et éducation artistique
 - Rapports de la culture avec l'éducation, la science et la communication
 - Planification, administration et financement des activités culturelles
 - Coopération culturelle internationale
- (5) Le Thanh Khoi. Culture et développement. Dans : Tiers Monde XXV (Paris), n° 97, 1984, p. 9-28.
- (6) J. Maquet. Les civilisation africaines. Paris, Marabout Université, 1962.
- (7) W.E. Moore. Social change, 1965.
- (8) O. Balogun. Le cinéma et les industries culturelles endogènes en Afrique, Organisation de l'Unité africaine, 1986.
- (9) Le Siège de la PANA à Dakar a des difficultés pour payer ses abonnements à la Société nationale des télécommunications du Sénégal. Du fait d'arriérés de paiement portant sur une somme de 200 millions de Frans CFA, toutes ses lignes (radio, téléphone, télex...) ont été coupées les 15, 16 et 17 septembre 1987. Les responsables de la PANA ont considéré cette décision comme un "diktat commercialement justifié, mais politiquement intolérable".
- (10) Sean MacBride et al. Voix multiples, un seul monde. Communication et société aujourd'hui et demain. Dakar, Unesco/Nouvelle éditions africaines, 1980.

- (11) Makhtar Diouf. La planification régionale au Sénégal : étude de petits projets locaux de développement en milieu rural. étude BIT, 1981. L'enseignement moyen pratique (EMP) a été créé en 1971 au Sénégal dans le but de résoudre le problème de la déperdition scolaire. L'EMP cherche à s'appuyer sur l'acquis scolaire obtenu par les jeunes à l'école primaire pour leur donner une formation pratique permettant de les insérer dans les circuits productifs : agriculture, élevage, artisanat... Les instituteurs sont issus de l'Ecole nationale d'économie appliquée et du Centre de formation des monitrices rurales. Le développement de cette expérience se heurte à l'obstacle du financement.
- (12) John D. Montgomery. La planification de l'éducation : options et décisions. Paris, Unesco : IIPPE, 1977.
- (13) Makhtar Diouf. La planification des ressources humaines. Dakar, BREDA, 1982.
- (14) Banque mondiale. Rapport sur le développement accéléré en Afrique au Sud du Sahara, 1981.
- (15) Montesquieu. De l'esprit des lois. Paris, Larousse, 1971, p. 51.
- (16) K. King. Manpower, technology and employment in Africa : internal and external policy agendas. Dans : R. Berg, J. Whitcher (ed). Strategies for African development. p.422-450.
- (17) Mansour Khalid. The scientific and technological perspective for the recovery and sustainable development of Africa, with particular emphasis on environmental aspects. Texte présenté à la conférence CEA à Abuja 15-19 juin 1987.
- (18) Le Plan d'action de Vienne a porté sur les points suivants :
- Politiques scientifiques et techniques et plans de développement

- Création et renforcement des infrastructures de S-T
- Choix, acquisitions et transfert de technologie
- Développement des ressources humaines pour la S-T
- Financement de la S-T.
- Information pour la S-T
- Liaison S-T, système de protection.
- Coopération dans le domaine de la S-T entre les pays en développement et les pays industrialisés

(19) Les recommandations proposées dans le Plan d'action de Lagos dans le domaine de la S-T sont les suivantes :

- Mise en place dans chaque Etat d'un centre national de développement de la S-T
- Développement des ressources humaines pour la S-T
- Développement de l'infrastructure de base de la S-T : politique de transfert de technologie (sélection, adaptation), création de prix scientifiques, coopération avec les autres pays du Tiers Monde
- Etablissement, amélioration et renforcement de la capacité locale de production
- Promotion du développement rural par les technologies rurales à faible coût
- Application de la S-T dans des secteurs prioritaires : agriculture et alimentation, industries, ressources naturelles (mines, eaux et forêts), énergie, transport et communication, science et santé, habitat de développement urbain, environnement
- Mobilisation des ressources financières pour la S-T :
 - . contribution des Etats : au moins 1 % du produit national brut pour la S-T.
 - . contribution des entreprises par le biais de taxes sur leur chiffre d'affaires et leurs dépenses en matière d'investissement.

. recours à la Banque africaine de développement, à la Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique, aux banques sous-régionales, au Fonds des Nations Unies pour la S-T.

- (20) L'International Institute of Tropical Agriculture (IITA) a été créé en 1967 et est financé par les Fondation Ford & Rockefeller. Il appartient au réseau mondial de Centres internationaux de recherche agricole.
- (21) En anglais : International Livestock Centre for Africa.
- (22) Développement et coopération. (Berlin) DSE, n° 5, 1986, p. 23-24.
- (23) La biotechnique (technique de la vie) permet, dans l'agriculture : la fixation du nitrogène sur les cultures (le nitrogène fait pousser les plantes) ; l'augmentation de la teneur en protéines des oléagineux ; l'augmentation de la tolérance au sel ; le développement de variétés résistantes aux maladies, insectes et herbicides ; le développement de variétés résistantes à la sécheresse ; la réduction du temps de germination.
- (24) Arnoldo. K. Ventura. Integration of modern and traditional technologies for development. IFDA Dossier 46, Mars-avril 1985.
- (25) SADCC : Southern Africa Development Coordination Conference. Il s'agit d'une structure de coopération économique créée en 1980. Les membres sont les pays suivants : Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, République-Unie de Tanzanie, Swaziland, Zambie, Zimbabwe. Le Siège du SADCC se trouve à Gaborne (Botswana).